



ROLAND-GARROS
NADAL CONFIRME SES TALENTS
DE SURDOUÉ S 9

GARDERIES
QUATRE JOURS DE GRÈVE
À LA MI-JUIN A 9

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE LUNDI 6 JUIN 2005

SUCCESSION DE BERNARD LANDRY

Marois lance les hostilités



Pauline Marois n'a pas mis de temps à confirmer sa candidature à la succession de Bernard Landry, qui l'avait vite devancée après le départ de Lucien Bouchard.



Michel VASTEL
MVastel@lesoleil.com

Si près du but...

Comme toujours dans les grands moments de la vie de Bernard Landry, son clan était réuni autour de lui, hier après-midi, dans la magnifique maison ancestrale de Verchères. Pas de politiques. Seulement sa compagne, Chantal Renaud. Ses filles: Pascale qui le croyait capable de tout, Julie qui doutait de la volonté des Québécois. Et ces petits-enfants qui seront encore là demain, la semaine prochaine, toujours, lui assurant ce qu'il appelle lui-même « une vie privée fantastique ».

La canicule poussait une brume un peu jaunâtre sur le fleuve qui coule au bout de son terrain. La lenteur des grands fardiens qui glissaient au loin donnait à tout le monde le temps de rêver et de penser: « Si près du but... », murmura l'homme qui ne semblait pas encore revenu de sa surprise.

Sa décision de se retirer sur-le-champ, sans intrigues comme René Lévesque, sans rancœur comme Jacques Parizeau, sans bouderie comme Lucien Bouchard, me surprit un peu moi-même. Cet homme n'aime pas perdre, ses camarades du Séminaire de Joliette s'en souviennent encore! Et sa maman, Thérèse Granger, appréhendait ce moment: « J'ai peur qu'il grimpe dans les rideaux, qu'il dise des choses qu'il regretterait. Les Landry sont comme ça », m'a-t-elle dit un jour.

Samedi, le bouillant Bernard Landry, celui qu'on avait surnommé « le petit

Legault, lui, refuse de dire s'il entre dans la course

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ Pauline Marois a réclamé une course à la direction du Parti québécois l'an dernier, elle l'a lancée hier. Quinze heures à peine après la démission-surprise de Bernard Landry, elle annonce — encore — son intention de lui succéder.

Battue par Pierre Marc Johnson en 1985, court-circuitée par M. Landry en 2001, M^{me} Marois n'a pas l'intention de rater cette nouvelle chance. Chose certaine, elle n'a pas perdu de temps pour annoncer ses couleurs. « Je vais là pour gagner », a-t-elle d'ailleurs confié hier à un militant qui s'inquiétait de l'éventuelle venue de M. Duceppe. « Je vais gagner, donc, il ne sera pas chef », a-t-elle ajouté, se voulant rassurante.

Devant les journalistes, elle a témoigné « de l'admiration que j'ai toujours eue pour M. Landry, et que je continue d'avoir. C'est un homme d'une grande

stature, qui a beaucoup de talent et d'intelligence, et qui a fait avancer le Québec d'une façon extraordinaire ». « Triste de la façon dont il quitte, en étant déçu des membres », M^{me} Marois n'a pas caché que, « à partir du moment où il y aura une course à la chefferie, j'en serai ».

Si M^{me} Marois est sortie de l'ombre, François Legault, lui, a refusé de dire s'il sera de la course. « Ce n'est ni le moment, ni l'endroit pour spéculer sur la suite des choses », a-t-il déclaré au sortir d'un caucus à huis clos des députés en matinée. Il a répété avoir donné son

appui à M. Landry, qu'il a décrit comme un « homme de passion, qui aime le Québec ».

M. Legault, qui a été très actif en collissions pour remplacer M. Landry, a nié l'existence même de la course qu'il dispute en catimini contre M^{me} Marois depuis la défaite électorale d'avril 2003. « Il n'y a pas de course, donc il n'y a pas de supporters », a répondu le député de Rousseau, à qui d'aucuns reprochent d'avoir, par ricochet, contribué à la démission de M. Landry. M. Legault s'est rallié du bout des lèvres et sur le tard au chef démissionnaire, sans donner de mot d'ordre à ses partisans.

Au cours des dernières années, les deux aspirants ont cultivé leurs appuis et travaillé à développer une stratégie. En plus d'avoir sillonné le Québec pour tâter le pouls, M. Legault s'était entouré d'une équipe restreinte, des jeunes surtout, pour plancher sur son idée de budget d'un Québec souverain. Le député de Rousseau s'était fait remarquer en octobre 2004 à Sherbrooke, où il a

profité d'un conseil national pour distribuer une brochure de 48 pages contenant ses idées pour un Québec souverain.

MAROIS en A 8 >

À lire

- Marois critiquée A 2
- Harel à l'intérim ? A 2
- Campagne anti-Landry A 2
- Le Bloc dans l'embarras A 3
- Les aspirants A 3
- Vox populi A 4 et A 5
- Charest: un nouvel élan A 4
- Salué par le Canada A 4
- Échec des « caribous » A 5
- Pas de mot d'ordre A 6
- Larose surpris A 6
- Édito de J.-M. Salvé A 16
- Chronique de Gilbert Lavoie A 16
- Des politologues analysent A 17

Adieu Aznavour... à la prochaine!

VALÉRIE GAUDREAU
VGaudreau@lesoleil.com

« J'ai essayé la retraite. C'est pas marquant du tout. » Charles Aznavour ne peut être plus clair: à 80 ans, il a besoin de la scène. Comme le public a besoin de ses chansons, fredonnées depuis plus d'un demi-siècle. Et chantées pour la dernière fois sur une scène de Québec hier.

« Ah! Aznavour! Ça fait tellement longtemps... C'est un véritable phénomène. En plus, il s'embellit en vieillissant! », lance, coquine, Claudette Potvin rencontrée hier dans les couloirs du Colisée quelques minutes avant le premier d'une série de spectacles que la légende vivante donne à Québec et Montréal.

Ce spectacle avec 80 musiciens de

l'Orchestre métropolitain de Montréal (OM) se veut un véritable cadeau au public de Québec qui a craqué pour ce grand petit chanteur français d'origine arménienne dès ses débuts en 1948. C'était au cabaret Chez Gérard et ça fait à peine 57 ans.

« Ses chansons sont mes souvenirs d'adolescence », renchérit Diane accompagnée de sa fille Annie. Si cette dernière, « qui a grandi en écoutant Aznavour » en était à sa première fois, Diane, elle n'arrive même plus à compter le nombre de spectacles du chanteur auxquels elle a assisté. Ce qu'elle sait, par contre, c'est que le chanteur a officiellement fait sa « tournée d'adieu » au Québec en 2002. Et qu'hier c'était peut-être la dernière fois qu'elle le voyait sur scène.

La dernière, vraiment? La question,

inévitabile, fait sourire. Chez le public, qui ne sait plus trop s'il doit le croire. Et aussi dans l'entourage de l'interprète de *La Bohème* qui préfère ne rien couler dans le béton. « C'est vrai que sa tournée de 2002, était la dernière », explique Alain Dierckx, producteur de Charles Aznavour pour l'Europe et le Canada depuis 12 ans. Mais comme il le dit lui-même « il fait ses adieux à tous les huit jours! ».

Et il faut dire que cette série de neuf concerts (celui d'hier à Québec et huit à la Place des Arts de Montréal à partir de mercredi) revêt un quelque chose de particulier. « Il n'avait pas chanté avec un orchestre depuis très longtemps », note M. Dierckx. Il souligne aussi le travail du chef Simon Leclerc

Voir AZNAVOUR en A 8 >



Aznavour à Québec hier pour un adieu?

SOMMAIRE

Agenda	B 6	Loteries	A 6
Automobile	C 1	Météo	S 16
Bandes dessinées	B 7	Mot mystère	B 7
Bridge	S 15	Mots croisés	B 7
Décès	C 11	Petites annonces	S 11
Horoscope	B 7	Télévision	B 2

MÉTÉO

Max. 21, min. 15
Pluie en matinée;
averses en après-midi.
Détails page S 16.

Précipitations (avant hier)

Ce mois-ci: 0 mm Lan dernier: 42,8 mm
Cet été: 34 mm L'été dernier: 164,1 mm

QUÉBEC,
109^e ANNÉE, N° 157
FLORIDE, 1,89 \$ US
MONTREAL
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00071 1

T

35^e saison

le Théâtre
du Trident

LE THÉÂTRE DE LA CAPITALE

643-8131

ERIC-EMMANUEL SCHMITT
GEORGE BERNARD SHAW
ANNE HÉBERT
JEAN-ROCK GAUDREAU
MILAN KUNDERA

JE M'ABONNE
SAISON 2005-2006

www.lettrident.com

L'APRÈS-LANDRY

Le départ canon de Pauline Marois indispose

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

■ Pauline Marois a-t-elle été trop vite sur la gâchette? Des collègues et des militants sont outragés par sa décision de se lancer tout de suite dans la course à la succession de Bernard Landry. Même ses alliés ne cachent pas leur malaise.

Dès hier matin, Pauline Marois s'est mise en piste. « Au moment où il y aura course à la chefferie, j'y serai. »

« Je suis un ami, c'est ma marraine politique, a commenté Jonathan Valois, député de Joliette. Je trouve qu'elle commence de bonne heure sa course », a-t-il ajouté en ne cachant pas qu'il ressent un certain malaise.

Des membres de la députation péquiste étaient carrément en colère. Sous le couvert de l'anonymat, l'un d'eux a lancé que « c'est effrayant. Tu ne couches pas avec ta voisine quand le corps du mari est encore chaud. »

Le bras droit de Bernard Landry à l'Assemblée nationale, Sylvain Simard, était pour le moins courroucé. « Je n'ai pas de commentaire à faire là-dessus », a-t-il d'abord dit lorsque interrogé sur ses sentiments personnels sur le démarrage informel de la campagne de M^{me} Marois. « Mais

j'entends les militants un peu choqués de la rapidité à poser en candidate à la succession. — « Cela ne vous choque-t-il pas, vous? »

— « J'ai déjà vu une meilleure synchronisation, a-t-il laissé tomber. »

Un organisateur d'expérience s'est demandé si M^{me} Marois réalisait la portée politique de son geste. « C'est complètement fou. » Un militant a parlé de geste « indécent ».

Roger Paquin, l'ancien élu péquiste de Saint-Jean, a lancé que « cela n'a pas de bon sens. Je lui ai dit en personne. »

Pauline Marois ne peut cependant espérer un « couronnement », comme cela s'est fait pour des chefs du PQ, comme Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et, justement, Bernard Landry. La présence d'un concurrent à M^{me} Marois est assurée, jure Paul Bégin, l'ex-ministre péquiste qui réclame depuis un bon moment une course à l'investiture du Parti québécois.

« Je n'ai pas l'intention de me présenter (à la future course au leadership), a exprimé l'indépendantiste de toujours. Mais s'il n'y a qu'un seul nom, il y en aura un deuxième. Et ce sera moi. »

Les proches de Pauline Marois ont fait valoir qu'il ne faut surtout pas feindre la surprise devant la décision de la députée de Taillon. La politicienne n'a-t-elle pas mis sa tête sur le billot en août, en réclamant une élection à la présidence qu'occupait M. Landry?

Un de ses aides de camp, l'ex-député Jean-Guy



Roger Paquin, l'ancien élu péquiste de Saint-Jean, (au centre à l'avant-plan) estime que « cela n'a pas de bon sens. Je lui ai dit en personne. »

Paré, ne croit pas que le geste est mal perçu. « Pas maintenant que le jeu est ouvert. »

En 2001, Pauline Marois avait été accusée d'avoir pris trop de temps à se mettre en lice pour prendre la relève de Lucien Bouchard. Ber-

nard Landry s'était imposé. Il avait accédé à la tête du Parti québécois sans rencontrer d'adversaire.

« M^{me} Marois a beaucoup appris de la dernière fois », a commenté Jean-Guy Paré.

Le PQ en conclave

Louise Harel pourrait assumer l'intérim

SIMON BOIVIN
SBoivin@lesoleil.com

■ Une trêve a été conclue entre les partis pour permettre au PQ de se choisir, aujourd'hui, un remplaçant par intérim au chef démissionnaire, Bernard Landry.

En caucus, en fin d'après-midi, les députés péquistes devront s'entendre sur celui ou celle qui s'installera temporairement aux commandes de l'aile parlementaire péquiste. Un accord est intervenu entre les formations politiques pour suspendre les travaux en cours à l'Assemblée nationale le temps d'une journée.

Trois noms circulent dans les spéculations sur le remplaçant possible. La députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Louise Harel, est celle que la plupart voit comme toute désignée pour le travail. « Ce sont les collègues qui en décideront, a indiqué la principale intéressée. Je me mets à leur disposition. (...) Demain (aujourd'hui), on aura l'équivalent d'un conclave. »

Le nom du doyen du parti, François Gendron, est aussi évoqué, et le député Sylvain Simard, un proche de Bernard Landry, montre un intérêt pour le poste.

Il n'est pas possible, pour l'instant, de savoir exactement quand le PQ élira un chef permanent. En pleine modification des statuts du parti, l'exécutif national doit procéder à l'élaboration d'un calendrier de mise en candidature et d'élection. Il devra aussi décider si le vote se fera par la poste ou dans des bureaux régionaux. Tous les membres du parti auront droit de vote. « On va choisir la méthode la plus transparente et la plus équitable, a assuré la nouvelle président du PQ, Mo-

nique Simard. On sait aussi qu'on ne passera pas un an sans avoir une course à la chefferie. »

Peu importe qui sera choisi, le nouveau chef devra « correspondre au programme que ce sont donné les militants », a souligné Marie Malavoy, vice-présidente sortante du PQ. Mais il semble quand même rester une certaine marge de manœuvre accommodante. « Le ciment est frais, a-t-elle indiqué au sujet du nouveau programme. On ne peut pas dire qu'il a pris très fort encore. »

ÉLECTIONS

Les délégués du PQ ont procédé à des élections, hier, pour combler des postes au conseil de l'exécutif national. Outre une nouvelle présidente, François Rebello a été choisi à la présidence de la commission politique, Philippe-Edwin Bélanger à la présidence de la commission de l'organisation et de la mobilisation, Dominique Olivier à la vice-présidence à la formation, Jean-Hertel Lemieux en tant que trésorier et responsable du financement. Marie Brouillé sera au groupe d'action politique des femmes, Jacques Plante au groupe d'action politique des aînés, Kerlande Mibel au groupe d'action politique sur l'immigration, Christian Ouellet au groupe d'action politique pour le développement durable et Isabelle Beaulieu aux relations internationales.



Louise Harel est celle que la plupart voient comme toute désignée pour le travail. « Ce sont les collègues qui en décideront, a indiqué la principale intéressée. Je me mets à leur disposition. »

Une campagne en sous-main contre le chef dans Internet

SIMON BOIVIN
SBoivin@lesoleil.com

Une campagne de courriels anonymes anti-Landry a été menée auprès des délégués péquistes à partir d'une liste fournie par le Parti. Le sujet a enflammé les échanges lors du huis clos, hier matin.

« Des gens ont utilisé notre liste d'une façon proprement odieuse, a confirmé au SOLEIL le directeur général du PQ, Pierre Châteauevert. Cette façon de faire ne respecte pas nos règles. Dès qu'un premier courriel a été envoyé, nous avons écrit aux délégués pour dénoncer cette pratique inacceptable. »

À quatre reprises au cours des deux dernières semaines, des missives demandant le départ de M. Landry ont atterri dans la boîte à lettres électronique des délégués. Les messages utilisaient même les logos et du matériel visuel du PQ.

« Dans le meilleur intérêt du Québec et de la Cause de l'indépendance, Bernard Landry doit partir sans tarder, peut-on lire sur un message. (...) Il s'accroche à la tête de notre formation politique. Il prétend qu'il veut faire la souveraineté, alors qu'entre 1995 et 2003, il a défendu bec et ongles la position attentiste de Lucien Bouchard. »

Les envois n'étaient jamais signés par autre chose que: le groupe « Je n'ai plus confiance ». L'anonymat est justifié, sur le courriel, par l'impossibilité « d'avoir des opinions contraires au

chef sans en subir des conséquences politiques graves. (...) C'est pourquoi que (sic) nous nous identifions comme étant des souverainistes, des militants du PQ et des délégués au prochain congrès qui n'avons plus confiance en M. Landry. »

Le Parti québécois compile une liste des adresses électroniques fournies par ses délégués. Le Parti a consenti à fournir cette liste aux différents candidats à l'un ou l'autre des cinq postes vacants au sein de l'exécutif national. Une dizaine d'exemplaires aurait été fournie aux candidats afin qu'ils puissent mousser leur candidature auprès des délégués. Les courriels anonymes ont commencé à apparaître depuis.

« Il n'y a absolument rien qui prouve que ce soit l'un ou l'autre des candidats qui ait fait cette manœuvre, a souligné M. Châteauevert. Ça pourrait venir d'ailleurs ou quelqu'un d'autre pourrait avoir mis la main là-dessus. »

Chose certaine, l'exercice a déplié à plusieurs délégués qui ne se sont pas gênés pour le dénoncer lors du huis clos. « Si vous avez des convictions, ayez au moins le courage de vous lever pour les exprimer », a lancé un militant. Un huis clos qui, autrement, a été ponctué de nombreux hommages au travail de Bernard Landry.

« Lancer un débat comme ça sans se nommer, c'est adopter une attitude de pleutre, a commenté le député Jonathan Valois. C'est encore plus odieux quand on sait que dans notre parti, les votes se prennent à main levée. On a le courage de

nos opinions. »

La présidente du caucus des députés, Agnès Maltais, a aussi qualifié l'exercice de « lâche ».



Un geste « lâche, juge Agnès Maltais. »

VASTEL

Suite de la Une

coq de Lanaudière », s'excusa presque auprès des membres de son Parti : « Je suis désolé de vous faire ça... » Cela me surprit tellement que je lui suggérai hier qu'il avait l'air résigné, fataliste... « Démocrate », protesta-t-il. C'est tout de même bien la première fois que je vois cet homme abandonner sans se battre au moins un peu. Ses détracteurs ont bien de la chance de s'en être sortis ainsi !

« GAUCHE CAVIAR »

Bernard Landry avait évidemment prévu la grogne de ce qu'il appelle, avec un peu de mépris, « la gauche caviar » de Montréal. Mais il ne comprenait pas l'abstention de ces 150 délégués qui eussent fait toute la différence.

Si près du but ? Depuis l'automne 2003, il avait recommencé à y croire. « Faire l'indépendance du Québec », après les échecs de René Lévesque, de Jacques Parizeau, de Lucien Bouchard, quelle belle ambition tout de même pour le petit gars de St-Jacques de Montcalm !

Son discours de clôture, s'il l'avait prononcé, aurait dit à peu près ceci : « Dans deux ans, nous battons Jean Charest. La souveraineté est déjà à 52 % dans les sondages : la victoire référendaire est donc hautement probable... » Le navire du Québec suivait le bon cap, et Bernard Landry était à la barre... Hier, il confiait à ses proches, sur un ton de regret : « J'ai 68 ans. À 75 ans, je serais parti chez nous, ayant fait ce que j'avais à faire... »

La déprime qui avait suivi la défaite du Parti québécois aux élections d'avril 2003 n'avait pas duré longtemps. Le documentaire de Jean-Claude Labrecque — À hauteur d'homme — avait soulevé un extraordinaire vent de sympathie pour le chef. Un sondage interne du Parti révélait que sur la question : « Avez-vous une bonne opinion de... », Bernard Landry arrivait en tête avec 62 % de réponses favorables, loin devant Paul Martin (55 %) et devant Jean Charest (49 %). Et surtout, très loin devant tous les prétendants comme Pauline Marois (47 %) François Legault (38 %), Gilles Duceppe (34 %) et André Boisclair (19 %).

Le documentaire de
Jean-Claude Labrecque avait
soulevé un vent de sympathie
pour Bernard Landry

Le vent s'était mis à tourner. Les tentatives de François Legault et de Pauline Marois n'allaient nulle part. Au début de cette année, il me disait : « Le temps est venu de passer à l'attaque. » Et il m'expliquait ses calculs : dans une lutte à trois, au cas où ses deux anciens collègues se seraient lancés dans une campagne publique contre lui, « c'est plus facile », jugeait-il. Dans une vraie campagne au leadership, la barre n'est pas très haute : 50 % seulement.

« Mes chances sont bonnes d'avoir 85 %, espérait-il à ce moment-là. »

LE « TABARNAK »

Bien sûr, il y avait eu ce croc-en-jambe de Jacques Parizeau qui déclarait à l'émission de Marie-France Bazzo de Radio-Canada : « Le problème, c'est ce blocage, par une génération, de la génération qui vient en dessous. » Autrement dit, avaient interprété les journalistes : « Parizeau s'en prend à ceux qui s'accrochent. »

« Le « tabarnak » m'avait dit Bernard Landry, s'empressant d'ajouter qu'il ne faisait que citer René Lévesque ! L'objectif de faire « aussi bien que Lucien Bouchard » — 76 % — ne lui suffisait plus. [D'ailleurs, samedi soir, il a finalement obtenu quelques décimales de moins que son prédécesseur !] C'est à ce moment-là, en février ou mars 2005, qu'il avait décidé qu'il lui faudrait au moins 80 %.

Lui-même et son entourage y croyaient tellement que ses adversaires s'étaient résignés et que, samedi matin, tous les journaux du Québec annonçaient un triomphe de Bernard Landry ! Le plus ironique, c'est que le chef du Parti québécois a effectivement gagné « son » congrès : toutes les propositions radicales — sur la langue, sur les élections référendaires, sur la stratégie de la rupture —, auxquelles il s'opposait ouvertement, ont été défaites. Au moins aura-t-il laissé un Parti en ordre... »

Si le Parti québécois doit se diviser, ce sera sur sa succession, pas sur les idéaux politiques qu'il lui a légués...

L'APRÈS-LANDRY

Le Bloc dans l'embarras

Duceppe garde le silence sur ses intentions

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — Le Bloc québécois encaissait toujours le coup de la démission de Bernard Landry, hier, alors que le chef du parti, Gilles Duceppe, gardait un silence total sur ses intentions.

Les incertitudes qui règnent encore sur le calendrier électoral du Parti québécois et sur les conditions précises de la course à la direction de cette formation n'ont rien pour aider M. Duceppe à étaler ses états d'âme et ses projets d'avenir.

« On ne sait pas trop quel est la donne, a confié un conseiller du chef bloquiste, alors on continue de faire notre travail et le Bloc sera fonctionnel (ce matin) à Ottawa ».

Un député influent du Bloc, Yvan Loubier, demande de son côté à M. Duceppe de réfléchir « très longtemps, et aussi avec nous » avant d'annoncer sa décision. « Il a une grosse responsabilité à l'heure où on se parle », a dit M. Loubier en entrevue au SOLEIL.

« C'est une grosse décision parce qu'on n'a jamais été dans une incertitude politique aussi grande, avec un gouvernement minoritaire et des élections qui peuvent être déclenchées n'importe quand », a-t-il ajouté.

« Sa décision aura des conséquences majeures non seulement pour son avenir, mais pour celui du Bloc et celui du

Québec en général, croit M. Loubier. Est-ce qu'on va déshabiller le Bloc pour habiller le Parti québécois ? » demande le député de Saint-Hyacinthe qui, fait-il remarquer, n'est candidat à rien dans toutes ces péripéties politiques.

« Ce n'est pas noir, ce n'est pas blanc, et je ne suis pas en mesure de donner un conseil à M. Duceppe, dit M. Loubier, car on n'est pas en mesure en ce moment de tester tous les scénarios envisageables ».

« J'espère que le Parti québécois va prendre son temps pour déclencher cette course à la direction, dit-il, d'autant plus qu'il n'y a aucune pression électorale à Québec ».

Favori des sondages pour prendre la direction du Parti québécois avant même que le poste devienne subitement vacant, samedi soir, M. Duceppe vient en effet de voir sa stratégie à long terme ébranlée pour la deuxième fois en moins de trois semaines.

Le chef du Bloc avait promis de diriger ses troupes à la prochaine campagne électorale fédérale, et avant de tout mettre en œuvre pour faire tomber le gouvernement de Paul Martin, le



Député influent du Bloc, Yvan Loubier demande à M. Duceppe de réfléchir « très longtemps, et aussi avec nous » avant d'annoncer sa décision.

19 mai dernier.

Ce calendrier accéléré aurait permis à M. Duceppe de rentrer victorieux à Ottawa, si les élections avaient eu lieu à la fin de juin, et même temps de se retrouver libre comme l'air le jour du départ éventuel de M. Landry.

M. Loubier estime toutefois que s'il « y a un appel de la population, M. Du-

ceppe serait autorisé à changer d'idée » là-dessus, « mais je ne pense pas que cet engagement soit l'élément le plus important dans sa décision », précise-t-il.

Dans ce contexte, le chef bloquiste avait apporté son appui total à M. Landry, à l'occasion du vote de confiance que ce dernier a finalement jugé trop

bas pour continuer à diriger ses troupes.

La ligne officielle, au Bloc, était que M. Landry était l'homme de la situation et la personne la plus capable de mener le Québec à la souveraineté.

Selon les proches de M. Duceppe, ce dernier abandonnera son mutisme aujourd'hui, au cours des travaux parlementaires fédéraux qui ne seront pas interrompus, eux, par les aléas politiques du Parti québécois, sinon très tôt dans la semaine.

M. Duceppe avait dans un premier temps demandé à M. Landry de reconsidérer sa décision, samedi, mais cette avenue ne tenait évidemment plus, hier, face à l'évidence. « Nous respectons la décision de M. Landry, explique-t-on maintenant, et il faut que cela décanse ».

Si M. Duceppe devait quitter la direction du Bloc, ce parti se retrouverait lui aussi en course au leadership, mais à un moment crucial pour son avenir.

M. Martin a en effet promis de déclencher des élections 30 jours après la publication du rapport Gomery sur le scandale des commandites, ce qui mène à la fin de février 2006.

Si le leader parlementaire Michel Gauthier assumerait vraisemblablement la transition, il n'est cependant pas intéressé à diriger le parti, un poste qu'il occupait avant que M. Duceppe le déloge à la suite d'un putsch interne. Les deux hommes se sont cependant réconciliés depuis ce temps.

► Les aspirants à la direction du Parti



Au rythme où les péquistes disposent de leurs chefs, ils sont chanceux de trouver encore des aspirants à la direction du Parti. Pour l'instant, seule Pauline Marois est sur la ligne de départ, avec François Legault pas très loin derrière. Les autres, encore au vestiaire, doivent décider s'ils seront de la course.



PAULINE MAROIS

Première à se lancer dans l'arène, Pauline Marois a tenté sa chance en 1985 contre Bernard Landry et Pierre Marc Johnson. Elle aurait bien voulu se mesurer de nouveau à M. Landry à la suite de la démission de Lucien Bouchard en 2001, mais la course à la direction n'a jamais eu lieu. Cette fois, la députée de Taillon s'installe à la ligne de départ en attendant le coup de feu. Née en 1949, M^{me} Marois a eu 55 ans en mars. Élue sans interruption depuis 1989 (plus un mandat dans La Peltre de 1981 à 1985), M^{me} Marois a dirigé plusieurs ministères, dont les Finances, l'Éducation, la Santé, la Famille, l'Économie et la Recherche.



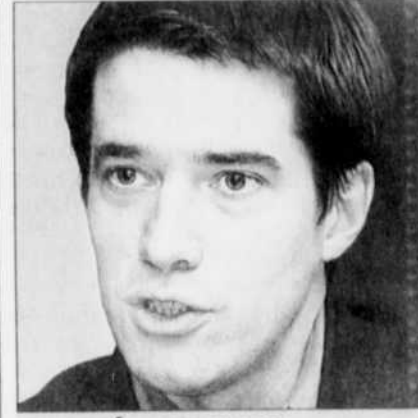
FRANÇOIS LEGAULT

Recruté en 1998 dans le milieu des affaires — il était pdg d'Air Transat, François Legault lorgne la présidence du Parti québécois depuis quelques années déjà. Âgé de 48 ans depuis le 27 mai, il s'est entouré d'un groupe de jeunes pour mettre sur papier sa conception d'un Québec souverain. Ministre de l'Éducation, puis ministre de la Santé, le député de Rousseau a hérité du chapeau de porte-parole des Finances pour l'opposition. Bernard Landry lui a confié le mandat de faire le budget d'un Québec souverain, dans lequel M. Legault calcule que l'indépendance permettra de dégager environ 17 milliards \$ en cinq ans.



GILLES DUCEPPE

Fils du comédien Jean Duceppe, Gilles Duceppe est né en 1947 dans Hochelaga-Maisonneuve, où il a grandi. Contrairement aux autres aspirants, M. Duceppe a de l'expérience comme chef d'un parti souverainiste, avec tout ce que cela implique d'arbitrages et de tensions. Ayant succédé à Michel Gauthier en 1997, le chef du Bloc québécois a dû faire face à la contestation de certains députés, mais est parvenu à refaire l'unité. Tourné en ridicule lors de sa première campagne en 1997 — tous se rappellent du bonnet de douche —, le député de Laurier-Sainte-Marie a impressionné aux dernières élections, où le Bloc a fait élire 54 députés.



ANDRÉ BOISCLAIR

Étoile montante du Parti québécois, André Boisclair a pris une pause de la politique active il y a presque un an pour aller poursuivre ses études à Harvard. Fauché, il a décidé de revenir au pays, en passant d'abord par Toronto, où il a accepté un emploi avec la firme de consultants McKinsey et compagnie. Dans son site Internet, M. Boisclair indique qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections, mais qu'il ne met pas une croix sur « la chose publique ». Né en avril 1966, l'ex-député de Gouin n'a pas encore 40 ans. Il a été élu pour la première fois en 1989.



DIANE LEMIEUX

Surnommée la « lionne de Bourget », Diane Lemieux a remplacé André Boisclair comme leader de l'opposition où elle a su s'imposer rapidement. Élue pour la première fois en 1998, elle a aussitôt accédé au Saint des saints à titre de ministre du Travail jusqu'en 2001, passant ensuite à la Culture et aux Communications, jusqu'au déclenchement des élections en 2003.



DANIEL TURP

Candidat du Bloc québécois dans Papineau-Saint-Michel en 1996, élu dans Beauharnois-Salaberry l'année suivante, Daniel Turp a fait le saut au Parti québécois en 2001, où il devient membre du Bureau national. Il revient à la politique active aux élections d'avril 2003 comme député péquiste de Mercier. M. Turp n'en serait pas à sa première tentative de diriger une formation souverainiste, ayant été candidat à la direction du Bloc québécois en 1997.



JOSEPH FACAL

Né en Uruguay en 1961, Joseph Facal représente pour plusieurs péquistes l'exemple parfait d'un néo-Québécois gagné à la cause souverainiste. Titulaire d'un doctorat de la Sorbonne à Paris, il est élu pour la première fois en 1994 dans Fabre, cinq ans après avoir tenté sa chance, en vain, dans Dorion. Président du Conseil du trésor de 2002 à 2003, il a choisi de ne pas se représenter aux élections de 2003 pour se consacrer à sa famille.



HENRI MASSÉ

À 58 ans, Henri Massé trempe dans le monde syndical depuis 1969. De conseiller syndical à l'organisation du Syndicat canadien de la fonction publique, il est devenu en 1998 président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). Reconnu pour son franc-parler, il n'a pas d'expérience en politique active, à part une longue feuille de route comme critique acerbe des gouvernements en matière de relations de travail.



JEAN-PAUL L'ALLIER

Né en 1938 à Hudson, Jean-Paul L'Allier tire à l'autonomie un trait sur la politique municipale, après 12 ans comme maire de Québec. Si jamais il faisait le saut au provincial, il s'agirait d'un retour aux sources, de l'autre côté de la Chambre. En fait, M. L'Allier a passé six ans, de 1970 à 1976, comme député libéral de Deux-Montagnes. Il a été ministre des Communications, puis des Affaires culturelles. Il a développé des atomes crochus avec les souverainistes au fil des années.

CHEVROLET UPLANDER



189 \$*/mois

ou Financement 0 % 36 mois

- Modèle 7 passagers
- Groupe électrique
- Air climatisé
- Moteur 3.5, 200 H.P.
- Radio / CD
- Et beaucoup plus

MENSUALITÉ	COMPTANT
313\$	0\$
283\$	1500\$
189\$	5942\$

*Location 48 mois, 80 000 km. Transport inclus, taxes en sus. Modèle 1SA



MARLIN CHEVROLET

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)

688-1212

www.marlinchev.gmcanada.com

L'APRÈS-LANDRY

Le départ du chef péquiste
« renforcera le gouvernement »

Jean Charest compte sur le changement de garde au PQ pour donner un nouvel élan à son parti

PORT-AU-PRINCE (PC et LE SOLEIL) — La démission surprise de Bernard Landry va renforcer la position du gouvernement du Québec, a soutenu, hier, le premier ministre Jean Charest.

« Cela nous renforce sur un seul point, celui de continuer à faire des changements qui touchent le quotidien des Québécois », a dit M. Charest, lors d'un point de presse à Saint-Marc, en Haïti, où il effectuait une visite officielle de trois jours.

Au plus bas dans les sondages, le premier ministre compte sur le changement de garde à venir à la tête du Parti québécois et sur les déchirements à prévoir entre les diverses factions aspirant à la direction du PQ pour donner un nouvel élan à son gouvernement.

Mais ce nouvel élan ne se fera pas au prix de reculs et de virages, en dépit des hauts cris de l'opposition, des syndicats et des groupes de pression, a fait savoir M. Charest.

En effet, loin d'amener le gouvernement à réfléchir sur l'opportunité de poursuivre ou non ses réformes controversées, la nouvelle dynamique politique qui se dessine au Québec est plutôt l'occasion de maintenir le cap contre vents et marées, pense le premier ministre.

« On va continuer dans ce que l'on a entrepris et l'on a entrepris des changements de fond qui sont très importants,

a-t-il insisté. Ces changements visent à améliorer la qualité de vie des Québécois, ce qui signifie un réseau de santé qui répond à leurs besoins, un système d'éducation qui encourage la réussite, et des familles qui augmentent leurs revenus », a-t-il illustré.

DUMONT SALUE LE « SENS DE L'ÉTAT »

Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, a réagi à la démission de Bernard Landry par voie de communiqué.

Remontant à « ses jeunes années à titre de leader étudiant », invoquant « sa passion pour le développement économique, son combat politique en faveur du libre-échange et surtout, sa quête inlassable en faveur de l'indépendance du Québec ».

M. Dumont estime que l'ex-chef péquiste « a laissé sa marque dans le débat politique québécois comme un authentique homme de conviction ». Le chef adéquate reconnaît également « un sens certain de l'État » et « la qualité de sa contribution à l'évolution politique, économique et sociale du Québec ». Faisant allusion au « nouvel épisode qui s'ouvre » pour M. Landry et son épouse, Chantal Renaud, il prédit que « ce retrait sera certainement une occasion d'entreprendre des projets difficilement réalisables dans le cadre d'une vie politique active ».

Le premier ministre
compte maintenir le cap
sur ses réformes
controverséesLa contribution de Landry
saluée à travers le pays

(LE SOLEIL et PC) — La contribution de Bernard Landry à la vie publique a été saluée partout au pays, hier, au lendemain de l'annonce de sa démission.

Le premier ministre Paul Martin a déclaré que le départ de M. Landry aura certainement un impact sur la scène politique québécoise.

M. Martin a souligné le dévouement de M. Landry au développement du Québec. Il l'a notamment constaté lorsqu'il était ministre fédéral des Finances et que l'ex-chef du Parti québécois (PQ) était un de ses homologues provinciaux.

« Même si je n'étais pas d'accord avec Bernard Landry sur l'avenir du Québec et sur l'unité de notre pays, son dévouement à sa province était manifeste. Je lui souhaite bonne chance », a-t-il dit, de Saint-Jean, à Terre-Neuve-et-Labrador.

HARPER

De son côté, le chef conservateur Stephen Harper a rendu hommage à M. Landry en disant dans un communiqué « le remercier pour ce qu'il a fait pour le Québec au cours de ses nombreuses années en politique ».

« La vision du Canada que M. Landry et son parti défendent ne correspond pas à la mienne et à celle de mon parti », a ajouté M. Harper. Notre objectif d'avoir un Québec solide au sein d'un Canada fort et uni est diamétralement opposé aux objectifs souverainistes de M. Landry.

« Cependant, malgré ces différences, souligne le message, le dévouement de M. Landry à sa cause et à la vie publique restera dans notre mémoire pendant de longues années ».

Le maire de Montréal Gérald Tremblay a pour sa part ex-

primé sa surprise en apprenant la démission de M. Landry, annoncée samedi lors du congrès du PQ, où il a obtenu 76 % d'appuis des militants, ce qui lui est apparu insuffisant pour rester en poste.

« Tous les deux nous intéressons au développement économique et nous avons, tour à tour, occupé le poste de ministre de l'Industrie et du Commerce », a affirmé M. Tremblay, dans un communiqué où il a rendu hommage au politicien souverainiste. M. Landry a accompagné la transformation du Québec moderne et y a contribué.

Le président général de la Société Saint-Baptiste de Montréal, Jean Dorion, a de son côté insisté sur le fait que ceux qui accusaient M. Landry de s'accrocher avaient reçu samedi un cuisant démenti.

« N'importe quel chef se serait contenté de moins que (les 76 % d'appuis), compte tenu des sondages qui avantagent présentement de beaucoup le parti de M. Landry », a-t-il dit dans un communiqué.

Selon lui, la manière « extrêmement structurée » dont M. Landry, qui parlait sans texte, a livré son message, indique bien que son geste avait été « profondément réfléchi ».

La section québécoise du Congrès juif canadien (CJC) par ailleurs a tenu à souligner les efforts de sensibilisation manifestés par M. Landry à l'égard de la communauté juive du Québec, ainsi que son désir d'établir un dialogue avec toutes les minorités culturelles « de la mosaïque québécoise ».

« Nous espérons que la nouvelle direction du Parti québécois continuera d'adhérer à ces idéaux », a affirmé dans un communiqué Jeffrey Boro, président de la section québécoise du CJC.

VOX POPULI

Les opposants à Landry
se font discrets

SIMON BOIVIN

SBoivin@lesoleil.com

Il ne s'en trouvait pas beaucoup, hier, pour dire ouvertement qu'ils n'avaient pas accordé leur confiance à Bernard Landry. LE SOLEIL en a approché plusieurs, la plupart ont refusé de commenter. Sous le couvert de l'anonymat, l'un d'eux a dit ressentir beaucoup de

pression. « On se fait traiter de traître, même par des amis et des connaissances. Il y en a beaucoup qui nous regardent de travers. » Certains ont indiqué que l'ambiance du huis clos était « tendue ». D'autres ont déploré que l'entourage du chef ait fait preuve d'un triomphalisme prématuré en répandant que les sondages lui accordaient plus de 80 %.



William Saint-Michel, Louis Hébert
« Je suis terrassé par le résultat. Pas par la démission, parce que M. Landry n'avait pas le choix avec un taux de confiance aussi bas, mais par le résultat du vote. C'est une poignée de militants qui ont fait pencher la balance. »



Robert Loiselle, Rosemont
« Trois raisons expliquent le résultat. M. Legault s'est rallié seulement en surface, son organisation a continué à travailler contre Landry. Le bas taux de participation a probablement influencé de 1 % ou 2 %. Et il y a eu une campagne de courriels contre Landry. »



Myrlande Pierre, Viau
« Je ne m'y attendais pas. J'espère qu'une course à la chefferie donnera l'élan à notre Parti. »



Sébastien Pigeon, Nelligan
« J'ai fait un choix idéologique. Ce n'était pas personnel contre M. Landry qui est un grand leader. Il l'a prouvé en choisissant de quitter en raison du vote. Beaucoup de ceux qui ne lui ont pas accordé leur confiance préfèrent ne pas en parler aujourd'hui parce que c'est un sujet très émotif. Il y a des gens qui l'aimaient beaucoup. Ce n'est pas vrai que ce sont les purs et durs qui l'ont battu. »



Claudette Blais, Rosemont
« Je suis surprise, mais ce n'est pas une catastrophe. Il y a plusieurs personnes qui ont du potentiel au PQ. Je reconnais de grandes qualités à M. Landry, mais je ne suis pas certaine qu'il aurait gagné la prochaine élection. Je m'attendais à ce taux d'appui, mais pas à ce qu'il démissionne. »



David Borée
« On n'a pas assisté à un vote normal. Ça va sûrement faire réfléchir bien des gens. Il faut attendre un peu que la poussière retombe et se tourner vers l'avenir. Je ne pense pas que Gilles Duceppe vienne à Québec. »

« Un homme de parole », estime
Jean-Claude Labrecque

MONTREAL (PC) — Bernard Landry prouve en démissionnant qu'il est un homme de parole, un trait de caractère qu'il avait aussi démontré en acceptant que ses moindres gestes soient filmés durant la dernière campagne électorale, a déclaré hier le réalisateur Jean-Claude Labrecque.

M. Landry s'était fixé un seuil à atteindre en deçà duquel il quitterait ses fonctions de chef du Parti québécois et c'est ce qu'il a fait, croit M. Labrecque, auteur du documentaire à hauteur d'homme, un portrait du politicien.

Samedi, M. Landry a démissionné après avoir obtenu l'appui de 76 % des délégués, ce qu'il jugeait insuffisant, lors du congrès de son Parti.

« C'est un homme franc, loyal et qui

connaît très, très, très bien la politique, a-t-il dit lors d'une entrevue téléphonique accordée à la Presse Canadienne. Il se voyait dans un grand cul-de-sac et la meilleure décision

était de disparaître et c'est ce qu'il a fait. Il n'a pas dérogé de sa parole ni de sa décision, de son franc-parler et de sa pensée directe. On doit l'admirer pour ça. C'est une décision difficile à prendre. »

En 2003, M. Labrecque a suivi pendant trois mois M. Landry, alors premier ministre du Québec, avec son

équipe de tournage. Il a côtoyé le politicien sur une base quotidienne, notamment pendant la campagne électorale provinciale qui s'est soldée, en avril, par la défaite du Parti québécois.

M. Labrecque se souvient que malgré la difficulté d'être suivi en permanence par le cinéaste et son équipe, qui ont notamment pu capter certaines colères de M. Landry, jamais le politicien n'est revenu sur l'autorisation qu'il avait accordée.

« En autorisant le tournage, il avait pris une décision très contraignante, a dit M. Labrecque. Quand quelqu'un fait un film sur toi, tu aimes ça gagner. Mais alors qu'il aurait pu nous faire disparaître, il n'a jamais dérogé, jusqu'à la dernière minute. »

« Il n'a pas dérogé de sa pensée directe ni de son franc-parler »

LES JOURS TRIPLE DIAMANT

ROULER EN MITSUBISHI, C'EST cool

Voici
« LE DEAL »
de l'été

Lancer ES
2005 cool

- Moteur de 2,0 litres
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Tachymètre
- Lecteur CD, AM-FM stéréo 140 watts
- Roues mag de 14 pouces
- Glaces teintées
- Aileron sport

TOUT, TOUT, TOUT INCLUS!!

279\$ par mois en location

0\$ comptant
0\$ dépôt de sécurité

Les véhicules les mieux protégés au monde
10 ANS

GARANTIE LIMITÉE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 10 ANS/160 000 KM
GARANTIE LIMITÉE PNE-CHOC DE 5 ANS/100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE DE 5 ANS/100 000 KM

SUPER CHOIX de
Outlander LS 2005
2 RM, 5 vitesses

TOUT, TOUT, TOUT INCLUS!!
à partir de

359\$ par mois en location

Livraison immédiate

QUÉBEC MITSUBISHI

1000, boul. Pierre-Bertrand, Vanier
682-2226 / 1 866 50 MITSU
www.quebecmitsubishi.com

MITSUBISHI
MOTORS
réveillez vos sens

DARAIUS DE
500\$

Le seul
au Québec

L'APRÈS-LANDRY

CÉGEPS ANGLOPHONES ET RÉFÉRENDUM

Les « purs et durs » mordent la poussière

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

■ Les enfants des immigrants continueront d'avoir accès aux cégeps anglophones, ont tranché hier une majorité de militants du Parti québécois.

Mince consolation en cette fin de semaine marquée par le départ du chef, Bernard Landry, le dossier linguistique a été réglé à la satisfaction des dirigeants du PQ. Les délégués ont refusé d'adopter de nouvelles dispositions sur le français dans l'enseignement.

Deux propositions ont été passées à la déchet. Un gouvernement péquiste ne couperait pas les vivres aux universités anglophones pour mieux financer les institutions francophones. Il n'est pas question d'élargir aux collèges les dispositions de la loi 101 contraignant les immigrants à envoyer leurs enfants dans les écoles francophones du primaire et du secondaire.

Cette dernière position tenait particulièrement à cœur au souverainiste Yves Michaud. Hier, le vétéran du mouvement souverainiste ne s'est cependant pas montré au micro pour défendre l'idée.

La jeune députée Elsie Lefebvre

(Laurier-Dorion) a plaidé sur le parquet du congrès que, « derrière un objectif louable », la résolution envoie un mauvais message. Selon elle, cela va à l'encontre du projet de pays qu'elle veut « inclusif » à l'endroit des communautés culturelles.

La défaite n'empêchera pas ses promoteurs de revenir à la charge, a fait valoir Mario Beaulieu, le porte-parole du SPQ-Libre. « Il faut continuer à faire le travail, a-t-il dit en point de presse. Le français est de plus en plus menacé à Montréal.

« Les gens voient ça (l'accès à un cégep anglophone) comme une question de libre choix, a-t-il répété. Ce n'est pas un libre choix. Nous sommes tenus de donner des services en anglais aux anglophones. Nous ne sommes pas tenus de financer des cégeps pour angliciser les nouveaux arrivants. »

Mario Beaulieu a soutenu que la démission dramatique de Bernard Lan-



Certains ne cachent pas leur joie de voir défaite la motion visant à bloquer l'accès au cégep anglophone pour les enfants d'immigrants.

dry a joué dans la décision des militants. « Les gens sont bouleversés. Cela a nui aux propositions les plus

avant-gardistes. »

Un ex-vice-président du Conseil national des jeunes, Guillaume Rous-

seau, était démonté par la rebuffade encaissée sur les cégeps. « On ne peut plus dire que (le dossier linguistique), c'est une affaire de vieux. Au rassemblement national des jeunes, on avait adopté cette position. Il y a eu obstruction systématique de l'aile parlementaire. C'est de la valeur. Mais ce n'est que partie remise. »

Un autre point a été réglé à la satisfaction des instances dirigeantes. Il n'y aura ni élection référendaire ni plébiscite par initiative populaire. Les congressistes ont opté pour l'obligation de tenir « un référendum (sur la souveraineté) le plus tôt possible à l'intérieur du prochain mandat », une formulation que défendait le chef démissionnaire.

Jean-Pierre Charbonneau, un député reconnu pour son franc-parler, s'est félicité de la conclusion d'un débat qui a tiré le parti. « Il y avait beaucoup de crainte et de méfiance (sur la promesse d'y aller d'un référendum lorsque le PQ reprendra le pouvoir).

« Maintenant, l'engagement est là, a indiqué le député de Borduas. Pour la population, ce sera clair. Voter pour le PQ, c'est voter pour un nouveau moment de vérité » pour tenter d'accéder à l'indépendance.

La faute aux purs et durs, juge Louise Beaudoin

■ Ce sont les « purs et durs » qui ont eu la peau de Bernard Landry, estime l'ex-ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin. Présente au congrès, hier, elle a dit craindre que le PQ ne succombe à la tentation de se radicaliser. « Il n'y avait franchement aucune raison » de ne pas appuyer Bernard Landry, croit-elle, et le PQ a une tendance déplorable à « dévorer ses chefs ». Simon Boivin

Michaud a appuyé Landry

■ Yves Michaud assure avoir donné son vote de confiance à Bernard Landry, tel qu'il l'avait promis. « Il aurait dû rester, a-t-il dit. Un taux de 70%, cela m'aurait ravi. » Il aurait été préférable que M. Landry se lance dans une course à la chefferie plutôt que de tomber dans le « piège à cons » d'un vote de confiance, estime M. Michaud. Le Robin des banques s'est dit fort déçu du rejet de la proposition rendant obligatoire la fréquentation de cégeps francophones pour les immigrants. S'il n'était pas en plénière pour la défense, c'est qu'il jugeait avoir déjà été « surmédiatisé » pendant le congrès. Simon Boivin

Ne me quitte pas



Le député bloquiste Bernard Cleary

■ La perspective de voir Gilles Duceppe quitter la direction du Bloc québécois pour prendre les rênes du PQ ne sourit guère au député bloquiste de Louis-Saint-Laurent, Bernard Cleary. Il craint que le mouvement souverainiste soit affaibli en même temps sur deux fronts, Ottawa et Québec. « Quand Lucien Bouchard a quitté le Bloc pour le PQ, cela a affaibli le Bloc », a-t-il remarqué, hier. Michel Corbeil

Michaud invite Duceppe à... rester au Bloc

■ En dépit des sondages qui prédisent une victoire péquiste aux prochaines élections si Gilles Duceppe était à la tête du parti, le chef du Bloc québécois doit rester à Ottawa et se contenter de politique fédérale, estime le militant de la première heure, Yves Michaud. « Duceppe fait très bien au Bloc, qu'il reste là », a-t-il lancé, au cours d'un entretien téléphonique avec *La Presse*. « Le parlement canadien n'est pas une école maternelle pour se préparer à venir diriger le Québec. On a eu deux exemples récemment de politiciens fédéraux qui sont devenus chefs de parti au Québec - Lucien Bouchard et Jean Charest - et dans les deux cas, on ne peut pas dire que ça a été tellement resplendissant », a ajouté M. Michaud. De son côté, Claude Morin, ministre des Affaires gouvernementales dans le cabinet Lévesque de 1976, a pour sa part qualifié la démission de Bernard Landry de choix « regrettable et triste ». « Bernard Landry est un homme qui possède une expérience politique et des connaissances gigantesques. Je ne crois pas que le parti soit prêt à le remplacer. » *La Presse*

VOX POPULI

Que pensez-vous de la démission de Landry ?



Suzanne Girard
« Je suis d'accord avec le fait qu'il quitte la politique si c'est ce qu'il désire. Je ne suis pas souverainiste. Mon adhésion va davantage au Parti vert. Mais s'il y avait une minuscule chance pour que je vote pour le Parti québécois, si Gilles Duceppe devient le chef, alors là jamais de la vie ! »



Lise Légaré
« La vie politique est dure. On a de la misère à reconnaître l'expérience. La longévité n'est plus une valeur. Je suis déçue, mais pas étonnée de sa démission parce que c'est un symptôme de ce malaise. C'est l'homme qui en paie le prix. Je me suis posé une question, folle tout à l'heure : "Est-ce que les retours sont permis ? Et si Parizeau revenait ?" »



Nicolas Verreault
« Ça va faire du bien au parti. Ça va apporter un courant nouveau et des idées nouvelles. Pour remplacer Landry, il faut quelqu'un qui brasse les choses pour que le parti ressemble aux jeunes et réponde aux attentes des citoyens. André Boisclair est un candidat intéressant, mais il a quitté la politique. Pauline Marois et compagnie, c'est dans la même marmite que Bernard Landry, il n'y a pas d'idées nouvelles. »



Jacques Poulin
« Je suis surpris. Je pensais qu'il allait rester jusqu'au référendum. En général, je pense que les politiciens sont tous des arnaqueurs, je ne fais pas confiance aux têtes dirigeantes. À la direction du PQ, ça prendrait une personne d'expérience. Pauline Marois, par exemple. Une femme, ça ferait changement, on devrait faire un essai. Une femme a moins le tour d'arnaqueur ! »



Pierre Labrecque
« Je trouve dommage qu'il se soit décidé à ce moment. C'est un mauvais timing. Je ne comprends pas et je suis surpris. Il s'attendait à 80 % (du vote de confiance) et ne l'a pas eu. Maintenant, le focus est sur le Parti québécois et on oublie le Parti libéral, ce qu'il fait de bon et de moins bon. On s'attarde sur la démission de Landry alors qu'on devrait s'attarder sur ce que fait le gouvernement. »

Nouveau projet



RÉSIDENCE DU CAMPANILE
pour retraités amoureux de la vie



118 appartements en location

Studios, 3 1/2 et 4 1/2 avec ascenseurs, stationnement intérieur, sécurité 24 h, soins de santé disponibles 24 h, programme d'activités, salle à dîner, cinéma maison, bibliothèque, salon de billard, salle d'exercices, chapelle, salon avec piano.



Au cœur de la vie de quartier du Campanile

Les retraités amoureux de la vie marchent en pleine nature, sortent prendre un café, achètent une bonne bouteille de vin, ramassent leurs vêtements chez le nettoyeur, se font couper les cheveux, prennent un rendez-vous chez le dentiste... À LEUR PORTE!

Occupation février 2006

Venez rencontrer Marie-Josée Ruel au :

BUREAU DE LOCATION
3700, du Campanile, bureau 104, Sainte-Foy
418.659.2889

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au vendredi 10 h à 17 h
Samedi et dimanche 13 h à 17 h

LA PLACE POUR LE CHOIX (350 en stock)

ET LES MEILLEURS PRIX \$\$\$

500\$ d'essence gratuit

informez-vous

Epica LS 2005

289\$/mois*

- moteur V-6
- air climatisé
- groupe électrique complet
- Et beaucoup plus

0 comptant 0 dépôt 0 surprise

Citadelle

CHEVROLET CADILLAC LTÉE

89, Kennedy, Lévis

835-1171

www.citadellechev.gmcanada.com

* Location 48 mois, 80 000 km au total, comptant de 2016\$ pour l'Optra ou échange équivalent. Taxes en sus.

Optra familiale 2005

159\$/mois*

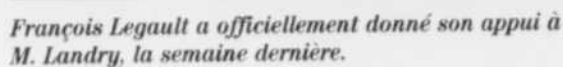
- automatique
- lecteur DC
- pneus 15 pouces

0 dépôt

Garantie 5 ans
100 000 Km inclus

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

François Legault a officiellement donné son appui à M. Landry, la semaine dernière. Mais son entourage n'a pas



La mince différence entre un résultat favorable et un autre qui aurait permis à M. Landry de rester en poste a généré des pensées amères chez certains. Un observateur bien au fait de la culture du Parti québécois a donné M. Landry victime de « ceux qui font le calcul à la con qu'il ne faut pas que le chef rentre trop fort ».

Et, croit-il, il demeurera un atout majeur dans la poursuite de la lutte. « Il sera formidablement efficace sur le

« Pour l'instant, il ne fera pas de commentaire », a indiqué M^{me} Lapointe. Sans vouloir spéculer sur sa position, elle avance qu'« il voudra sûrement réfléchir quelque temps avant de se prononcer », dit-elle, au téléphone.

Prix sujets aux disponibilités et à changement sans préavis. Prix par personne. Les prix n'incluent pas la contribution au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages. Les sièges sont en quantité limitée.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

► Cette semaine à Québec

■ Aujourd'hui :

- Conseil municipal de Québec. Hôtel de ville de Québec à 17 h
- Conseil municipal de Lévis. Hôtel de ville de Lévis (St-Romuald) à 19 h 30
- Assemblée annuelle de l'Association canadienne des télécommunications sans fil. Hôtel Le Concorde
- Assemblée générale annuelle du Service d'entraide basse-ville. Au 155, ave du Sacré-Cœur à 17 h.
- Formation Composter chez soi : simple et écolo, 19 h 30, Patro Laval (salle Desjardins) 145, rue Bigaouette, Arrondissement de la Cité

■ Le mardi 7 juin



Hugo Lépine d'Option Capitale

- Lancement officiel du nouveau parti Option Capitale et du site Internet du parti. Observatoire de la Capitale à 10 h.
- Dévoilement de la programmation de la 3^e version de l'événement Orléans Île ouverte, qui se tiendra du 23 au 26 juin 2005. Cidrerie Verger Biloiseau à Saint-Pierre, Île d'Orléans
- Conseil de quartier de Loretteville. Bureau d'arrondissement, 305, rue Racine à 19 h 15
- Formation Composter chez soi : simple et écolo, 19 h 30, Centre communautaire Michel-Labadie, 3705, avenue Chauveau, Arrondissement des Rivières

■ Le mercredi 8 juin

- Congrès de la Centrale des syndicats démocratiques. Centre des congrès de Québec
- Formation Composter chez soi : simple et écolo, 19 h 30, Centre récréatif Saint-Rodrigue, Local 211, 4840, avenue des Loisirs, Arrondissement de Charlesbourg

■ Le jeudi 9 juin

- Congrès du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Université Laval

■ Le vendredi 10 juin

- Formation de l'Ordre des conseillers d'orientation et des psychoéducateurs du Québec. Centre des congrès.

■ Le samedi 11 juin

- Marché public organisé par Canadaide et Destino-Québec coop. sous le thème : Imprérez-vous du soleil du sud. Loisirs Montcalm, 265, René-Lévesque Ouest entre 10 h et 18 h.

TRAVAUX ROUTIERS

Trois nouveaux chantiers dans les rues de Québec

■ Plus il fait chaud, plus il y a de travaux routiers ! À Québec, les usagers de la route devront composer avec trois nouvelles restrictions à compter d'aujourd'hui. D'abord, la rue Soumande, entre la rue de l'Exposition et l'avenue du Colisée, sera complètement fermée à la circulation jusqu'à vendredi pour des travaux de raccordement du réseau d'égouts. Même constat pour le boulevard Saint-Jacques, fermé entre l'avenue Chauveau et la rue de la Rive-Boisée Nord jusqu'à mercredi. Les usagers du chemin Sainte-Foy devront quant à eux se contenter d'une seule voie dans les deux directions, entre les avenues Madeleine-De-Verchères et de Vimy, jusqu'au 15 juillet. *Patricia Cloutier*

SAINT-HENRI DE LÉVIS

Fin dramatique d'une poursuite policière

Quatre personnes ont été blessées à l'issue d'une course folle

ANNE DROLET

ADrolet@lesoleil.com

■ Une poursuite policière s'est soldée par un accident impressionnant impliquant six véhicules hier après-midi, à Saint-Henri de Lévis. Un simple excès de vitesse serait à l'origine de la course folle qui n'aura heureusement pas fait de morts.

Quatre victimes ont tout de même été transportées à l'hôpital de Lévis, mais on ne craint pas pour leur vie. Deux d'entre elles ont subi des blessures graves, alors que les deux autres s'en tirent avec lésions mineures. Le nombre total de personnes mêlées à l'accident n'est pas connu.

Selon les informations sommaires que détient la Sûreté du Québec (SQ), la police municipale de Lévis effectuait des contrôles de vitesse par radar sur la route du Président Kennedy, à Pintendre, et aurait tenté d'arrêter le conducteur d'une voiture qui dépassait la limite permise. Le jeune homme de 19 ans a refusé de s'immobiliser et c'est alors que les agents l'ont pris en chasse.

L'individu aurait parcouru plus de six kilomètres avant de percuter au moins un véhicule qui venait en sens inverse. Il a terminé sa course dans un fossé aux abords de la route Kennedy, près de l'érablière Franco. Il est alors sorti de sa voiture, indemne, et a tenté de se sauver à pied. Les policiers de la Sûreté du Québec l'ont vite rattrapé.

Il est actuellement impossible de savoir l'itinéraire précis des véhicules, mais un témoin affirme qu'ils auraient emprunté de petites rues, notamment la rue Roberge. «Le monde a eu peur pour les enfants», rapporte le Lévisien



La folle équipée a entraîné des dommages à six véhicules.

Régis Rémillard, 21 ans. Selon lui, les voitures auraient même emprunté une route cahoteuse pour les véhicules motorisés. Il estime que l'événement se serait déroulé pendant près de 10 minutes, bien qu'aucune donnée n'est été confirmée jusqu'à présent.

JUGEMENTS SÉVÈRES

Les scénarios abondaient parmi la foule de curieux venue voir ce qui avait causé tant de raffut en ce dimanche après-midi. Mais le même constat était sur toutes les lèvres : une poursuite de ce type est injusti-

fiable. «S'ils (les policiers) l'avaient laissé aller, ça ne se serait pas passé. Ces gens-là n'ont rien demandé», déplore M. Rémillard, en pointant les voitures accidentées. Il croit qu'ils auraient dû le laisser filer pour aller le cueillir plus tard, à son domicile.

Un couple résidant à Saint-Henri a eu la même réflexion, que d'autres habitants ont aussitôt endossée. «C'est une poursuite insensée, comme dans les films américains», lance l'homme, qui a préféré garder l'anonymat. «Ils avaient sûrement vu sa plaque. Tu le laisses aller et tu vas le chercher chez lui plus

tard.» Sa femme semblait tout aussi stupéfaite. «Ça aurait pu être moi», a-t-elle lâchée, ébranlée par le triste spectacle.

Le conducteur de Saint-Anselme n'est pas connu des policiers. Il a été impossible de savoir s'il avait déjà été arrêté pour excès de vitesse ou encore de connaître les raisons qui l'ont poussé à défier les policiers. Il comparait au palais de justice aujourd'hui à 15 h 30.

Une enquête a été ouverte par la SQ par «souti de transparence», a indiqué l'agent Gagné. Les conclusions seront connues dans quelques semaines.

700 participants au 14^e Tour de l'île

STÉPHANIE MARTIN

SMartin@lesoleil.com

C'est le vent dans les cheveux que les cyclistes ont pris d'assaut l'île d'Orléans, hier, lors du 14^e Tour de l'île.

Les sportifs de tous les âges ont sillonné les routes pittoresques sous un soleil timide et ont affronté des bourrasques qui n'ont en rien refroidi leur enthousiasme. En tout, près de 700 personnes ont pris part à l'événement, confirmait l'organisateur, Jacques Bouffard.

Ce qui en fait un attrait année après année, croit M. Bouffard, c'est le décor. C'est le seul tour cycliste qui se déroule hors de la ville, en campagne. Les maisons ancestrales, la vue sur le fleuve, font du berceau de l'Amérique française une destination sportive de choix, dit-il.

Laurie Bédard et sa petite sœur Audrey-Ann, de Charlesbourg, étaient bien fières d'arpenter les routes de l'île pour la première fois à vélo. C'est qu'elles étaient en visite chez leur grand-papa, Serge D'Amours. Partis de Saint-Laurent, ils avaient abattu 30 km quand LE SOLEIL les a croisés, lors d'une pause *slush* au dépanneur, à Saint-Pierre.

«J'aime tout», répond spontanément Laurie quand on lui demande ce qu'elle préfère dans sa promenade à vélo sur l'île. «On s'est joint à la randonnée, mais on a pris un petit raccourci, avoue M. D'Amours. Quand on veut atteindre



Grand-papa Serge D'Amours, Laurie et Audrey-Ann ont vaillamment parcouru plus de 30 km sur l'île d'Orléans.

nos objectifs, on peut, lance-t-il à ses petites-filles en guise de motivation pour le dernier droit.

Le fait que l'événement se tienne au début juin contribuera à étirer la saison touristique, espère Jacques Bouffard. «On veut faire connaître l'île par les cyclistes pendant qu'il y a moins de touristes.»

Josée Boisvert, est l'une de ceux qui se sont laissés tenter par l'aventure. Venue de Victoriaville avec un groupe d'amis mordus de cyclisme, elle compte bien revenir, maintenant qu'elle connaît le coin. «C'est tellement beau», s'exclame-t-elle.

L'équipe du Tour de l'île a déjà des plans pour l'an prochain. Pourquoi

ne pas ajouter une activité de relais, suggère-t-on. La formule consisterait en un relais de 12 heures. Des équipes, composées d'une dizaine de personnes, y participeraient, de midi à minuit.

Le projet est sur la table, confirme Jacques Bouffard, il ne reste qu'à trouver l'endroit idéal.



CONCOURS

Week-end Douce folie

Remplissez ce coupon et courez la chance de gagner l'une des deux escapades de rêve de deux nuits pour deux personnes à l'Aubergerie Duchesnay, incluant deux petits-déjeuners, un pique-nique, une demi-bouteille de vin, un souper à la chandelle et l'accès à toutes les activités de la Station touristique Duchesnay. Une valeur totale approximative de 1 040 \$.

www.sepaq.com/duchesnay



LE SOLEIL



CONCOURS

Week-end Douce folie

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél. (jour) :

Question d'habileté : (5 X 6) + (24 ÷ 8) - 10 =

Les coupures doivent être reçues au plus tard le 17 juin 2005, à midi à l'adresse suivante :

Concours «Week-end Douce folie»
C.P. 15180, Québec, QC
G1K 7X2

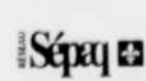
On déposez votre bulletin de participation au Soleil, 410 boulevard Charest Est, Québec.

Date de tirage : le 17 juin 2005 à 16 h.
Concours ouvert aux 18 ans et plus.
Résidents de Québec.

Règlements disponibles sur sepaq.com/duchesnay

LE SOLEIL

91.9



Suite de la Une

[illegible]

CONFLIT DE TRAVAIL DANS LES CPE

Un air de grève illimitée

Les éducatrices débrayeront durant quatre autres jours à la mi-juin

STÉPHANIE MARTIN
SMartin@lesoleil.com

■ Les parents devront prendre leur mal en patience puisqu'en plus des deux prochaines journées de grève, les éducatrices des centres de la petite enfance (CPE) débrayeront pendant quatre jours, les 14, 15, 16 et 17 juin.

Si rien ne change, les syndiquées pourraient même se prononcer, à ce moment-là, sur une grève illimitée. C'est ce qu'a indiqué Jeff Begley, négociateur principal de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN, à sa sortie de l'assemblée générale regroupant les délégués régionaux, à Longueuil.

« Il n'y a pas eu de discussion à savoir s'il fallait (aller en grève) ou non. Nos membres se demandaient plutôt s'il fallait le faire tout de suite, a-t-il relaté. On espère ne pas se rendre jusque-là, mais s'il le faut, les gens sont prêts. »

Cela signifie donc que les deux journées de grève déjà prévues — ce matin et demain — sont maintenues dans les 310 CPE affiliés à la CSN. À Québec, c'est une quarantaine de garderies qui seront paralysées. Puis, si aucune entente ne survient, les 7800 éducatrices arpenteront de nouveau les piquets de grève du 14 au 17 juin. Tout un casse-tête en perspective pour les parents qui se retrouveront sans service de garde pendant pratiquement une semaine de travail.

NÉGOCIATIONS ROMPUES

Les négociations sont rompues depuis que le syndicat a quitté la table, à la fin de la semaine dernière. Les parties semblent à des lieues de s'entendre, chacun renvoie la balle dans le camp opposé et se cantonne dans ses positions.

L'écart entre le salaire des « contremaîtres », chargés de l'organisation et de la supervision de l'équipe de garde, et celui des éducatrices demeure la principale pomme de discorde. Le syndicat réclame une plus grande équité. En ce moment, une éducatrice en garderie empoche 18,36 \$ de l'heure au sommet de l'échelle salariale. Québec propose une hausse de 6,5 %, portant le taux ho-

raire à 19,55 \$. La CSN exige une augmentation de 16,7 %, soit 21,78 \$.

Tant que Québec ne mettra pas un peu d'eau dans son vin, les syndiquées n'ont pas l'intention de bouger. « Nous n'avons pas eu de nouvelles de la ministre. (...) Il n'y a que nous qui avons négocié. Il faut que le gouvernement fasse un bout important », tranche Jeff Begley.

Ironiquement, le discours est le même du côté du ministère de la Famille. « Nos positions restent les mêmes. L'équipe de négociation attend un appel du syndicat. Elle est prête à reprendre le dialogue demain. (...) Mais pour ça, il faut cesser la grève. (...) Nous avons fait preuve de bonne foi dans ce dossier et nous l'avons prouvé à la table », a indiqué l'attachée de presse de la ministre Carole Thériault, Louise Bédard.

« La grève ne rend pas service aux gens », les parents sont dans une situation inconfortable et forcés de réaménager leur routine, déplore-t-elle.

APPUI DE LA POPULATION « SENTI »

Du côté des CPE, on sent un fort appui de la population. « Les parents qui savent c'est quoi le travail des éducatrices reconnaissent qu'elles sont sous-payées. Ce n'est pas unanime, mais très majoritaire », soutient Jeff Begley.

En attendant, des manifestations sont toujours prévues demain, à Québec et Montréal. La CSN dit avoir reçu l'appui de plusieurs CPE non syndiqués et espère les voir rejoindre les rangs des manifestants.

DES PUCES SUR CARTIER



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Les badauds en ont eu pour leur argent hier, sur l'avenue Cartier qui a été transformée en immense marché aux puces. Les étalages regorgeaient d'articles les plus variés, allant des meubles antiques aux disques vinyles, en passant par les figurines de Bouddha et les vieilles lampes à l'huile. L'occasion rêvée de faire des trouvailles inusitées. Pour l'occasion, la rue avait été fermée à la circulation, laissant aux nombreux passants tout le loisir de faire leurs emplettes.

APPEL DE DEMANDES
DU CRTC

Canada

Le CRTC annonce qu'il a reçu une demande de licence de radiodiffusion en vue d'offrir un service de radio commerciale à Calgary et invite par la présente la soumission de demandes d'autres parties intéressées à obtenir une licence (ou licences) afin de desservir cette région. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos demandes doivent nous parvenir en écrivant au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2, ou à un de nos bureaux régionaux, et doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **27 juillet 2005**. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2005-48

Conseil de la radiodiffusion et
des télécommunications canadiennesCanadian Radio-television and
Telecommunications CommissionAPPEL DE DEMANDES
DU CRTC

Canada

Le CRTC annonce qu'il a reçu une demande de licence de radiodiffusion en vue d'offrir un service de radio commerciale à Moose Jaw et invite par la présente la soumission de demandes d'autres parties intéressées à obtenir une licence (ou licences) afin de desservir cette région. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos demandes doivent nous parvenir en écrivant au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2, ou à un de nos bureaux régionaux, et doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **27 juillet 2005**. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2005-49

Conseil de la radiodiffusion et
des télécommunications canadiennesCanadian Radio-television and
Telecommunications CommissionLE CRTC VEUT VOS
COMMENTAIRES

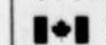
Canada

Le CRTC lance un appel aux observations à l'égard des demandes présentées par l'Association canadienne des télécommunications par en vue d'ajouter des services non canadiens aux listes de services par satellite admissibles à une distribution en mode numérique. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos commentaires doivent nous parvenir en utilisant **UNE** des façons suivantes : utiliser le lien du « Formulaire d'interventions/observations » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **23 juin 2005** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2005-54

Conseil de la radiodiffusion et
des télécommunications canadiennesCanadian Radio-television and
Telecommunications CommissionAVIS PUBLIC
DU CRTC

Canada

1. L'ENSEMBLE DU CANADA. **TEN BROADCASTING INC.** demande l'autorisation de modifier les licences des entreprises nationales de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 appelée Hustler TV et X Channel en changeant la condition de licence relative à la journée de radiodiffusion. **EXAMEN DE LA DEMANDE** : 2211, prom. Thurston, Ottawa (Ont.). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez utiliser **UNE** des façons suivantes : utiliser le lien du « Formulaire d'interventions/observations » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos observations doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **23 juin 2005** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2005-53

Conseil de la radiodiffusion et
des télécommunications canadiennesCanadian Radio-television and
Telecommunications Commission

LE SOLDE HAUTE COUTURE

débuté aujourd'hui.

Économisez jusqu'à **40 %*** sur le prix courant d'une sélection de vêtements et d'accessoires couture pour hommes et femmes, tirés des collections du printemps.

*À l'exception des produits de beauté, des fragrances, des services, des articles Tiffany, des bijoux fins, des montres et des articles de rayons sélectionnés. Aucun rajustement de prix sur les achats antérieurs. Adressez-vous à un conseiller à la vente pour obtenir de plus amples détails.

HOLT RENFREW

PLACE SAINTE-FOY (418) 656-6783 HOLTRENFREW.COM

Sortir les jeunes handicapés des centres d'hébergement

Un organisme souhaite construire une résidence mieux adaptée à leurs besoins

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

■ Québec veut sortir les aînés des centres d'hébergement de soins de longue durée. Pourquoi pas les 20 ou 30 ans aussi?, demande un organisme de la capitale qui entend leur construire une résidence mieux adaptée.

La mode est aux « milieux de vie » au ministère de la Santé. Les CHSLD sont coûteux et pas adéquats pour les couples ou certains aînés encore en partie autonomes. On souhaite donc l'érection de résidences qui ont plus de parenté avec les maisons que les hôpitaux.

Le Bercail de Jonathan, un organisme sans but lucratif de Québec, a lancé, hier, une campagne de financement afin d'offrir les mêmes avantages aux nouveaux adultes vivant avec des handicaps. Et de soulager les parents qui gardent à la maison ceux qui abhorrent les centres d'hébergement.

« Les jeunes en CHSLD n'ont pas d'affaire là, évalue la directrice générale, Marie-Josée Garcia. Ce ne sont pas des clients qui se mélangent très bien. »

« On a déjà une liste d'attente de 70 personnes. » En plus, espère M^{me} Garcia, le projet permettra d'offrir aux 14 à 18 ans des activités, une vie sociale un peu plus meublée... et du répit à leurs proches.

Le Bercail escompte également financer des services d'aide à ceux qui peuvent demeurer en appartement. Pour éponger la note, on veut amasser 600 000 \$.

Le projet offrira des activités sociales aux 14 à 18 ans



L'humoriste Maxim Martin a franchi avec succès, à vélo, les kilomètres qui séparent Saint-Jean-sur-Richelieu de Québec.

300 km et 40 000 \$

Maxim Martin a relevé pour les enfants malades le défi lancé par Patrick Groulx

STÉPHANIE MARTIN
SMartin@lesoleil.com

Après une longue randonnée à vélo entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Québec, l'équipe menée par l'humoriste Maxim Martin se promet de perpétuer la tradition en entraînant une autre vedette la prochaine fois.

Ce qui l'a aussi fasciné, c'est la générosité des gens, surtout des jeunes et des enfants. Avec le franc-parler qu'on lui connaît, il n'a pas manqué d'écouter les gens riches « dans des grosses bagnoles qui faisaient semblant de ne pas nous voir ».

Le comique ne portait plus à terre quand il a finalement posé le pied dans la Vieille Capitale, vers 15 h. « Je viens de vivre l'apogée de ma vie ! » jubile-t-il. Environ 300 km de route, des centaines de personnes croisées sur le chemin, la complexité qui s'est tissée avec les huit cyclistes qui l'accompagnaient, tout lui a donné le goût de renouveler l'expérience l'an prochain.

C'est Patrick Groulx qui lui avait lancé le défi de participer à une activité au profit d'Enfant Soleil, à l'im-

ge de la désormais célèbre marche Montréal-Québec durant laquelle Groulx avait distribué les câlins en 2004. Maxim Martin se promet de perpétuer la tradition en entraînant une autre vedette la prochaine fois.

« Ce qui l'a aussi fasciné, c'est la générosité des gens, surtout des jeunes et des enfants. Avec le franc-parler qu'on lui connaît, il n'a pas manqué d'écouter les gens riches « dans des grosses bagnoles qui faisaient semblant de ne pas nous voir ».

« Mais, somme toute, la randonnée s'est bien déroulée, raconte-t-il, à part la lutte constante avec les rafales de vent lors de la dernière journée. »

« Au début, je me demandais si j'allais y arriver, raconte Maxim Martin. Finalement, c'a été une aventure humaine et physique. Personne ne se connaissait dans l'équipe, mais c'a cliqué et on a toujours gardé le sourire. »

La cagnotte du Téléthon Enfant Soleil a atteint 13 102 123 \$

Une fusée américaine retombée dans les eaux canadiennes transportait des produits toxiques

DEAN BERRY
Presse canadienne

OTTAWA — Une fusée d'accélération américaine qui s'est abîmée à proximité de la côte est canadienne, en avril, transportait jusqu'à 2,25 tonnes de produits chimiques hautement toxiques, selon un rapport venant d'être rendu public.

Du combustible liquide — du type Aerozine-50 — se trouvait à l'intérieur de la première section de la fusée Titan IV B-30 qui fut lancée en Floride, le 29 avril.

D'une longueur de 29 mètres, la fusée auxiliaire est tombée à proximité de la plate-forme de forage pétrolier Hibernia, dans le secteur des Grands Bancs de Terre-Neuve, mais elle n'a causé aucun dommage aux installations pétrolières, comme l'avaient craint le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Danny Williams, et d'autres.

Un ordre d'évacuation de plusieurs plates-formes fut annulé après que les autorités américaines eurent assuré au gouvernement canadien que le risque que des débris de la fusée atteignent les installations était infime et que la fusée serait détruite si elle devait de sa trajectoire.

DANGEREUX

La première section de la fusée contenait entre 900 et 2250 kilogram-

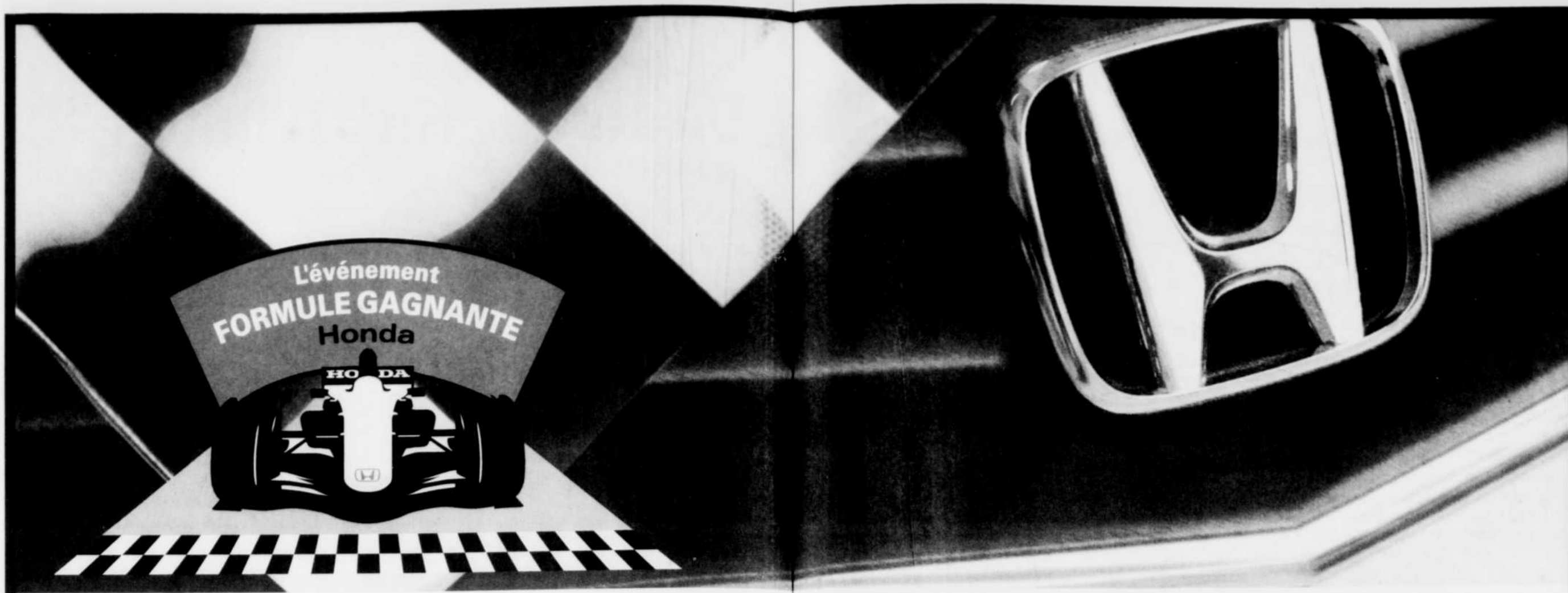
mes de produits chimiques fortement toxiques lorsqu'elle est entrée en contact avec la surface de la mer, selon un document obtenu en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

« On estime que le carburant restera dans les deux réservoirs lorsqu'il touchera l'eau et coulera au fond de l'océan », est-il écrit dans un plan de secours préparé par le ministère fédéral de la Sécurité publique et de la Protection civile.

Les deux substances chimiques contenues dans le carburant — de la diméthylhydrazine et du dioxyde d'azote — sont toxiques et corrosives. Le simple fait de les respirer peut causer la mort, selon des documents inclus dans le plan.

Même de lourdes combinaisons de pompier ne peuvent protéger contre les effets de ces produits. Les deux substances finissent par se dissoudre dans l'eau, la deuxième formant de l'acide nitrique toxique. La diméthylhydrazine flotte tout d'abord à la surface de l'eau puis produit des vapeurs toxiques au contact de l'air.

L'aviation américaine et la NASA avaient procédé à une étude d'impact sur l'environnement relative au lancement de la fusée Titan IV, bien que le rapport de cette étude n'ait pas été remis aux autorités canadiennes pour des raisons de sécurité, a indiqué un porte-parole du ministère fédéral de l'Environnement, Sébastien Blois.



0\$ comptant en location

Berline ou Coupé Civic DX 2005

En location

198\$*

par mois/60 mois

Berline ou Coupé Civic SE 2005

En location

218\$*

par mois/60 mois

0\$

dépôt de sécurité

Incluant 120 000 km Transport et préparation inclus en location seulement



Berline Civic Si illustrée



Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE [WWW.HONDA.CA](http://www.honda.ca) OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les véhicules neufs 2005 mentionnés ci-après. Période de location 60 mois. Berline ou Coupé Civic DX 5 vitesses (modèle ES151SPX et EM211SP) : a) 198\$, b) 0\$, c) 11 880 \$. Berline ou Coupé Civic SE 5 vitesses (modèle ES151SPX et EM211SP) : a) 218\$, b) 0\$, c) 13 080 \$. Franchise de kilométrage de 120 000 km. Frais de 0,12 \$ la kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photo à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

**Les récents diplômés universitaires ou collégiels peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750 \$ sur certains modèles.



« Si des gens nous ont laissé construire en sachant que c'était contaminé, ce sont des beaux salauds », a lancé la propriétaire de la résidence Royal Saint-Henri.

Des personnes âgées vivent sur un terrain contaminé

De l'huile et de l'essence dans l'eau souterraine porteraient un préjudice potentiel à la santé des résidents

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

■ Les mailles du filet environnemental en ont échappé une, à Saint-Henri-de-Lévis, où une résidence pour personnes âgées, le Royal Saint-Henri, a été construite sur un terrain incomplètement décontaminé.

C'est du moins ce qui ressort de rapports obtenus auprès du ministère de l'Environnement (MENVQ) en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Selon l'expertise, l'huile et l'essence qui se trouvent dans l'eau souterraine porteraient un « préjudice potentiel » à l'environnement et à la santé des résidents de l'endroit.

Ces documents émanent de la firme environnementale Symbiose consultants, qui fut chargée en 2001 de décontaminer deux terrains aux 20 et 22, rue de la Gare, à Saint-Henri-de-Lévis. C'est Telus Communications, propriétaire du deuxième lot, qui avait payé pour ces services.

La technologie employée fut celle des « bactéries mangeuses de pétrole », qui a l'avantage d'être économique, mais l'inconvénient de s'étirer sur quelques années. La méthode requiert l'installation de tuyaux souterrains pour oxygéner les bactéries et les faire proliférer.

Or, pendant l'opération, le terrain du 20, rue de la Gare fut acquis par un groupe désireux d'y bâtir une résidence pour personnes âgées. Ce qui fut fait. « Au cours de l'année 2003, des travaux de construction et d'aménagements immobiliers effectués par le nouveau propriétaire (...) ont détruit une partie du système de décontamination (...) et ont empêché Symbiose consultants inc. de finaliser la réhabilitation des sols et de l'eau souterraine », précise le dernier rapport d'étape.

Le dernier échouement d'eau souterraine, prélevé en novembre 2003 dans les puits d'observation restants, a permis de trouver une concentration de benzène, un composant de l'essence, de 1200 mg par litre sur une partie du terrain, soit deux fois la norme légale de 590 mg/l.

Cependant, lorsque LE SOLEIL l'a questionné sur ses rapports, le directeur de Symbiose, Claude Champagne, a dit craindre qu'il reste davantage de polluants en d'autres endroits. « J'ai la conviction qu'il y a encore de fortes concentrations de BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes, composants de l'essence) proches du bâtiment, dit-il. Même s'il y a effectivement eu décontamination, la période sur laquelle se sont étendues les opérations ne permet pas de croire que les taux sont dans les normes. »

Les bactéries utilisées prennent environ trois ans pour consommer tous les hydrocarbures. Les opérations ont officiellement commencé en janvier 2002, mais comme la technique perd beaucoup d'efficacité en hiver, la décontamination n'a réellement commencé qu'au printemps de cette année-là.

Les travaux du Royal Saint-Henri ont débuté à l'automne 2003, ce qui laisse donc 18 mois de nettoyage.

Selon M. Champagne, les choses allaient bon train jusqu'à la construction de la résidence pour personnes âgées, au point où « jusqu'à 50 à 70 % » des polluants auraient été enlevés. Mais des poches subsisteraient. Au « temps zéro » des opérations, la plus concentrée se trouvait très proche du bâtiment. L'eau souterraine y renfermait des concentrations de benzène de 7200 mg/l, soit 12,2 fois la norme, de 43 000 mg/l pour le toluène (215 fois la norme), de 9100 mg/l pour l'éthylbenzène (21,7 fois la norme) et de 47 000 mg/l pour les xylènes (57,3 fois la norme).

Comme les instruments de cette zone ont été détruits lors de la construction de la résidence, on ignore quelles concentrations de polluants s'y trouvent toujours.

La propriétaire ignorait tout

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

« Écœurant », « pas de bon sens », Nicole Aubert, copropriétaire de la résidence pour personnes âgées Le Royal Saint-Henri, était catastrophée, il y a quelques semaines, lorsqu'elle a reçu un premier appel du SOLEIL à ce sujet.

« M. Champagne nous avait dit que la décontamination était en voie d'achèvement et qu'il n'y avait pas de raison de ne pas construire notre résidence. Il nous avait parlé d'un délai d'un an avant que le travail soit terminé et nous avait dit que la partie du terrain où nous voulions construire la résidence n'était pas contaminée », se défend-elle.

M^{me} Aubert peine à croire que son sol contienne encore tant d'essence, puisque « la banque ne nous aurait jamais prêté si ça avait été encore contaminé, et on n'aurait pas acheté ». Elle s'étonne aussi de ce que tant d'intervenants se soient « croisés les bras » devant la situation.

« Si des gens nous ont laissé construire sachant que c'était contaminé, ce sont des beaux salauds, désespère-t-elle. (...) En bout de ligne, c'est nous qui allons payer. On va perdre notre gain-pain et 20 personnes âgées vont devoir se reloger. »

M^{me} Aubert dit avoir eu beaucoup de difficulté à obtenir des informations de Symbiose. Elle ajoute avoir dû recourir à un avocat pour mettre la main sur les documents, qu'elle a confiés à une firme d'expertise environnementale pour examen.

M. Champagne, de son côté, affirme que son client était Telus, qui assumait tous les coûts, et que c'était par consé-

quent à cette entreprise qu'il devait se reporter.

Il se défend bien, par ailleurs, d'avoir avalisé le chantier. « Je leur ai dit que cela prendrait encore un an ou deux, mais je ne savais pas qu'ils allaient construire tout de suite. J'ai posé des questions sur leur projet, mais ils ne me l'ont pas présenté comme ça a été fait. »

Il allègue en outre avoir exigé d'être avisé de tout travail d'excavation pour pouvoir protéger ses installations. « Mais quand ils (les propriétaires de la résidence) m'ont averti, la pelle avait déjà commencé à creuser. Les dégâts étaient faits. »

Les équipements endommagés ont été réparés une fois, en partie aux frais des propriétaires du Royal Saint-Henri. Mais ceux-ci, selon M^{me} Aubert, ont cru qu'ils pouvaient poursuivre sans problème leurs travaux de construction et ont donc de nouveau brisé l'appareillage de Symbiose.

Ce dont M. Champagne doute beaucoup. « On m'avait dit qu'ils allaient faire attention, mais on s'est foutu de moi ! »

Au MENVQ, on dit avoir été mis devant un fait accompli. Le porte-parole Christian Sasseville fait aussi valoir que le terrain a été asphalté depuis, ce qui diminuerait de beaucoup les risques pour la santé. Il souligne également que le certificat d'autorisation accordé à Symbiose par le ministère implique que la firme a l'obligation légale de compléter ses travaux et que des démarches seront entreprises en ce sens.

M. Champagne rétorque qu'il ne demande pas mieux que de s'acquitter de sa tâche, mais qu'encre faudrait-il qu'on lui en donne la possibilité.

LE QUÉBEC ET LE CANADA



En visite à Terre-Neuve pour participer à l'assemblée annuelle de la Fédération des municipalités, Paul Martin en a profité pour faire une tournée de la province.

Martin promet aux villes une voix au chapitre dans les grandes décisions

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Paul Martin promet de transformer radicalement les relations entre le gouvernement fédéral et les municipalités. Désormais, les villes auront voix au chapitre dans les grandes décisions fédérales, a-t-il déclaré à la Fédération canadienne des municipalités, hier.

Depuis trop longtemps les villes sont sous-financées; depuis trop longtemps elles ont peu d'influence sur la formulation de l'ordre du jour national, a affirmé M. Martin devant plus d'un millier de délégués à l'assemblée annuelle de la Fédération. L'économie mondiale change et le Canada lui-même fait face à une «évolution démographique», à mesure que les baby-boomers vieillissent.

«Pas question d'empiéter sur les champs de compétence des provinces», a dit le premier ministre

«Afin de faire face à ces changements, nous devons faire ce que les gouvernements ont trop souvent été incapables ou n'ont pas voulu faire. Nous devons planifier pour l'avenir, et trouver de meilleures façons de travailler ensemble», a-t-il dit.

Les conservateurs ont déjà affirmé qu'accorder un rôle accru aux villes pourrait rouvrir le débat constitutionnel. Mais M. Martin ne voit aucun problème. «Il n'est pas question d'empiéter sur les champs de compétence des provinces, a-t-il dit aux journalistes. Nous reconnaissons le rôle et la responsabilité des provinces et nous les respectons.»

Samedi, le leader conservateur Stephen Harper avait déclaré qu'il travaillerait en étroite collaboration avec les gouvernements locaux et les provinces, mais ne leur avait pas promis un rôle accru dans les décisions fédérales.

Néanmoins, Anne MacLean, qui préside la Fédération, souligne que les trois grands partis nationaux ont tous reconnu la nécessité d'inclure les gouvernements municipaux dans les décisions relatives aux dossiers les plus importants.

M. Martin s'est également justifié d'avoir comprimé les dépenses, du temps où il était ministre fédéral des Finances — selon plusieurs élus municipaux, le budget fédéral avait alors été redressé sur le dos des gouvernements locaux.

Il fallait éliminer le déficit, mais aujourd'hui, c'est une ère nouvelle, a dit M. Martin. L'ex-ministre des Finances naguère si frugal a promis aux municipalités 5 milliards \$ en revenus provenant de la taxe fédérale sur l'essence au cours des cinq prochaines années. La semaine dernière, les libéraux ont aussi promis 800 millions \$ de fonds pour le transport, et mis de côté 1,6 milliard \$ pour le logement.

Mais toutes ces nouvelles dépenses sont rattachées au budget, qui a fait l'objet de deux votes de confiance, lesquels ont menacé de faire tomber le gouvernement minoritaire, lors de leur première lecture, en mai dernier. Les projets de loi budgétaires sont maintenant étudiés par un comité dominé par les conservateurs, où ils rencontreront assurément des objections avant de revenir en Chambre en dernière lecture.

Des fondamentalistes chrétiens à l'assaut des partis fédéraux

■ OTTAWA (PC) — Des groupes chrétiens fondamentalistes qui s'efforceraient d'infiltrer le Parti conservateur sont aussi actifs au sein du Parti libéral depuis plusieurs années.

«Les gens de foi sont engagés dans le processus démocratique au Parti libéral autant qu'au Parti conservateur», a déclaré Charles McVety, directeur de Canada Christian College et fondateur de la coalition Defend Marriage, en entrevue.

Les médias rapportaient récemment que des militants chrétiens ont permis à huit candidats de décrocher l'investiture du Parti conservateur dans autant de circonscriptions à travers le pays.

Et certains conservateurs sonnent l'alarme, affirmant que des chrétiens évangélistes s'efforcent de détourner le Parti et de lui imposer un programme antiavortement, antimariage homosexuel qui nuira aux efforts du Parti pour se donner une image plus modérée et centrée.

Mais M. McVety et d'autres militants chrétiens soutiennent qu'il n'y a rien de neuf ou de menaçant à leurs activités, et qu'elles ne sont pas non plus exclusives au Parti conservateur. Selon M. McVety, son groupe, qui s'oppose au mariage gai, a aidé

un certain nombre de libéraux partageant la même opinion à s'assurer de l'investiture libérale avant les élections de l'an dernier. Parmi eux figurent les députés torontois Paul Szabo, Tom Wappel, Jim Karygiannis, Dan McTeague et Albina Guarnieri — aujourd'hui ministre des Affaires des anciens combattants, et la députée d'Oshawa, Judi Longfield. Et ce ne sont que quelques-uns des libéraux que les chrétiens ont aidés, selon M. McVety.

La coalition encourage ses adhérents à devenir membres d'un parti et à voter pour certains candidats choisis lors des assemblées d'investiture, précise-t-il.

Il n'a pas été possible d'obtenir les commentaires de tous les députés cités. Cependant M^{me} Guarnieri, M. Szabo et M. Wappel ont nié avoir reçu l'aide de la coalition de M. McVety, bien que M. Szabo ait affirmé que son nom et celui d'autres libéraux opposés au mariage de conjoints de même sexe apparaissaient dans un des bulletins

du groupe. M. Wappel a admis que des membres individuels de la coalition ont pu l'appuyer à son insu.

M. Karygiannis, en revanche, a reconnu avoir reçu l'aide de la coalition. Il croit même qu'il ne serait jamais devenu député sans l'appui de la Coalition nationale pour la vie (Campaign Life), un membre du groupe de M. McVety.

Jim Hughes, le président national de cette coalition, dit que son organisation encourage ses membres à s'impliquer en politique depuis 26 ans. «Nous avons travaillé littéralement pour des milliers de candidats.» Son groupe a aidé des candidats au sein des partis libéral, conservateur et même néo-démocrate, assure-t-il.

«Nous fonctionnons comté par comté. Tous ceux qui sont pro-vie, nous les appuyons. Il n'y a pas de traitement préférentiel accordé aux conservateurs plutôt qu'aux libéraux. En fait, ajoute-t-il, certains libéraux, comme Dan McTeague, Paul Szabo et Tom Wappel, sont plus sympathiques à nos idées que plusieurs des conservateurs qui votent pour le mariage (traditionnel) mais qui ne se battent pas vraiment pour le mariage.»



Une élève d'une école de Saint-Marc, en Haïti, donne un présent à Jean Charest. Il est le premier chef de gouvernement québécois en visite officielle dans ce pays des Antilles.

RECONSTRUCTION DES GONAÏVES

Charest offre un «modeste» 50 000 \$

PORT-AU-PRINCE (PC) — La pauvreté, la misère et les besoins urgents de la communauté dévastée des Gonaïves n'ont pas convaincu le premier ministre Jean Charest d'augmenter de façon notable l'aide financière du Québec pour Haïti.

De passage, hier, dans la région la plus misérable d'Haïti, M. Charest a fait savoir que le Québec n'avait pas les moyens d'offrir davantage qu'un don supplémentaire de 50 000 \$, destiné à un avant-projet de récupération des déchets.

«Le Québec fait une contribution qui correspond à ses moyens», a dit M. Charest, lors d'un point de presse, convenant que l'aide financière québécoise était «très modeste».

«C'est le gouvernement fédéral qui a la responsabilité de l'aide internationale», a-t-il fait remarquer.

Située dans le nord d'Haïti, la ville des Gonaïves (200 000 habitants) a été pratiquement rayée de la carte le 18 septembre dernier après le passage de la tempête tropicale Jeanne, qui a provoqué de terribles inondations.

La coulée de boue a fait plus de 1600 morts, laissant les survivants dans un état de détresse, d'indigence et de dénuement.

Au total, depuis la catastrophe, le gouvernement Charest a versé 650 000 \$ à Médecins sans frontières, Oxfam-Québec et au Centre canadien d'étude et de coopération inter-

naionale (CECI) pour qu'ils assument l'aide d'urgence. Puisque les besoins sont encore criants, le Québec continuera à contribuer, mais essentiellement sous forme de prêts d'expertise et de service, a indiqué le premier ministre.

«L'aide québécoise est exactement ce qu'elle doit être, compte tenu de nos moyens et du rôle que nous avons à jouer. Je suis très à l'aise avec ça et nous devons continuer sur cette voie», a soutenu M. Charest.

Au-delà des considérations humanitaires, le premier ministre a aussi voulu donner à son périple de trois jours, qui prend fin aujourd'hui, une dimension politique.

Cette première visite officielle d'un premier ministre québécois dans la «Perle des Antilles» constitue un signal très clair en faveur du rétablissement de la vie démocratique en Haïti, a affirmé M. Charest.

«Nous avons une présence forte en Haïti, et nous avons une influence, modeste certes, mais que l'on doit utiliser pour appuyer le gouvernement intérimaire dans sa mission de tenir des élections», a dit le premier ministre.

Constitué à la suite du départ précipité de Jean-Bertrand Aristide en 2004, le gouvernement intérimaire haïtien, dirigé par Gérard Latortue, prévoit tenir des élections en novembre prochain.

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

À l'eau les maillots!



Dans le cahier
Arts et vie

Cette saison, les designers s'en donnent à cœur joie côté maillots. Aucun n'y échappe. D'un commun accord, ils créent maillots et bikinis à l'image de leurs collections. Rien de plus chic! À la fois sexy et élégants, ces quelques grammes de tissu se drapent de tuniques ou de kimonos et se parent de bijoux luxueux. Les couleurs explosent, les imprimés se bousculent, les formes s'aventurent. Ils deviennent ainsi une tenue à part entière. Zoom sur la tendance au soleil.

Les Forces armées modifieront leur structure de commandement

■ OTTAWA (PC) — La structure de commandement des Forces armées canadiennes sera sous peu modifiée afin que celles-ci puissent réagir plus rapidement à une catastrophe naturelle ou à une éventuelle attaque terroriste.

À l'occasion de la plus importante opération de restructuration mise en branle depuis quatre décennies, le général Rick Hillier a ordonné une révision devant faire en sorte que le contrôle de l'actif militaire national soit confié à des centres régionaux, intégrés à une structure baptisée Commandement Canada.

Depuis le milieu des années 60, l'armée, la marine et l'aviation ont dans une certaine mesure travaillé de concert. Mais chaque secteur contrôle de façon indépendante les forces terrestres, les navires, les avions et autre matériel.

Chef d'état-major de la Défense, le général Hillier souhaite la mise en place d'une structure de commandement qui soit davantage verticale, avec des commandants régionaux contrôlant le personnel et le matériel des Forces canadiennes.

« Ils vont maintenant se retrouver sous un commandement intégré à un niveau régional, a expliqué le major Ri-

ta Lepage, porte-parole du général Hillier. Nous n'avons plus seulement l'armée ou seulement l'aviation ou seulement la marine, et chacune a ses lignes jusqu'à Ottawa.

« Vous pouvez constater que nous sommes en mesure de réagir beaucoup plus rapidement (...) lorsqu'une personne dispose d'éléments aériens, navals et terrestres », a ajouté M^{re} Lepage.

Les Forces armées souhaitent également que certaines pièces d'équipements soient attribuées à des unités spécifiques. Par exemple, la Deuxième Force opérationnelle interarmées (FOI 2), unité de commandos d'élite de l'armée canadienne, pourrait vouloir le contrôle total d'appareils afin de pouvoir se déployer plus rapidement au lieu de devoir attendre l'autorisation de l'aviation pour utiliser ses avions.

« Il s'agit d'une évolution nécessaire », a estimé le brigadier-général Daniel Gosselin, nommé chef d'état-major de l'équipe chargée de la transformation des Forces canadiennes.

« De par sa nature, la structure de commandement et de contrôle que nous avons pourrait ne pas être aussi souple que nécessaire si quelque chose arrivait », a-t-il déclaré en entrevue.



Le chef d'état-major de la Défense, le général Rick Hillier

56% des Canadiens admettent avoir déjà été malhonnêtes ou avoir menti, selon un sondage

MONTREAL (PC) — Si l'on se fie aux confidences recueillies par Léger Marketing, une majorité de Canadiens a déjà menti ou commis un acte malhonnête, mais c'était le plus souvent au détriment d'un inconnu... et sans intention malicieuse.

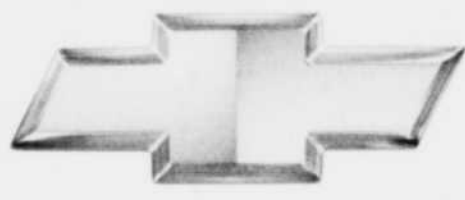
Quelque 56% des 1501 participants à une enquête téléphonique ont admis au sondeur avoir déjà commis au moins un des six gestes répréhensibles énumérés par l'intervieweur.

Ainsi, 28% ont reconnu qu'ils avaient déjà négligé d'avertir un commerçant qui avait fait une erreur de prix en leur faveur et 23% ont dit avoir déjà choisi de conserver la monnaie qui leur avait été remise en trop à la caisse.

Plus d'un cinquième des personnes interrogées ont en outre admis avoir déjà triché à un test. Les sondés ont toutefois été beaucoup moins nombreux à reconnaître qu'ils avaient menti à un employeur potentiel (12%), au fisc (3%), ou à une compagnie d'assurance (2%).

À l'instar des témoins de la Commission Gomery, plusieurs Canadiens semblent par ailleurs avoir une mémoire sélective. En effet, 27% des personnes interrogées ne savaient pas si elles avaient déjà commis un acte répréhensible et 17% ont carrément refusé de répondre.

La marge d'erreur de ce sondage, réalisé du 18 au 22 mai dernier, est de 2,6%, 19 fois sur 20.



CHEVROLET









Aveo 5

Cobalt

Equinox

Uplander

Silverado

20¢ DE RABAIS
PAR LITRE DURANT UN AN

JUSQU'À 2 500 LITRES*

EXCLUSIF À GM

ÉVÉNEMENT

FAITES LE PLEIN

0%
DE FINANCEMENT
À L'ACHAT*

Renseignez-vous sur nos programmes à valeur ajoutée^y

gmcanada.com

*À l'achat ou à la location de la plupart des modèles neufs ou de démonstration en stock et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01\$. Le consommateur reçoit une carte de prix préférentiel permettant d'obtenir la réduction sur l'essence. L'offre s'applique aux véhicules dont la livraison est prise entre le 25 mai et le 2 août 2005 inclusivement. La réduction de 20¢ inclut les taxes applicables. Les cartes sont valides à compter de 72 heures de la livraison et jusqu'au 31 août 2007, uniquement dans les stations Petro-Canada participantes ainsi que dans d'autres établissements approuvés, et ne sont pas monnayables. Tous les véhicules 2005 sont admissibles sauf ceux-ci: Cavalier/Sunfire, Jimmy/Blazer, camions poids moyen (y compris la famille GMT560 2 et 3, les camions à cabine besaculante et la série W), HUMMER, Cadillac, Saab. 10% de financement à l'achat sur approbation de crédit de GMAC seulement (sauf Uplander et Montana SV5/1SA impatement ordinaire). Pour des termes allant jusqu'à 60 mois, selon les modèles. Un versement initial et/ou un échange peuvent être exigés. *Offerts sur certains modèles. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Tous les détails chez votre concessionnaire et au gmcanada.com.

Au Québec, Karla Homolka croyait pouvoir se fondre plus facilement dans le paysage

■ MONTRÉAL (PC) — Des documents déposés en cour révèlent que Karla Homolka voyait le Québec comme un pays différent, où il lui serait facile de se fondre dans le paysage à sa libération.

Cette observation se trouve dans une évaluation psychiatrique dévoilée à l'audience au cours de laquelle des conditions ont été imposées à Karla Homolka lorsqu'elle quittera la prison, dans quelques semaines, au terme de 12 ans de détention pour son rôle dans les décès de deux adolescentes ontariennes et de sa propre sœur. « Elle voulait pouvoir se mêler à la communauté sans que personne sache qui elle était ni où elle vivait. Elle prévoyait modifier son nom et son apparence », mentionne le rapport datant de 2000.

Les rapports divergent sur la langue privilégiée par Karla Homolka. Une évaluation effectuée à Montréal le mois dernier indique qu'elle préfère parler anglais malgré sa connaissance du français, tandis qu'une autre dit que le français est la langue qu'elle préfère. Les audiences de la semaine dernière se sont déroulées en français, à sa demande. Certains y ont cependant vu une tentative d'entraver les interventions d'avocats de l'Ontario.

Karla Homolka, qui se fait aujourd'hui appeler Karla Leanne Teale, affirmait craindre pour sa sécurité si les gens savaient qui elle était et où elle vivait.

Les conditions de sa libération l'obligent à informer la police de son adresse, de son lieu de travail, de tout changement de nom et de tout projet de voyage. La femme, qui a donné à ses cheveux d'abord blonds une teinte brune et a modifié sa coiffure, a entamé le processus de changement de son nom avant sa libération, prévue pour le 5 juillet, mais qui pourrait survenir dès le 30 juin.

« Elle croyait que vivre au Québec serait préférable parce qu'elle le considérait comme un pays séparé, mentionne le rapport du Dr Robin Menzies. Elle pensait que peu de gens au Québec avaient entendu parler d'elle et qu'il serait facile pour elle de se fondre dans la société. Elle se basait sur son expérience à Joliette, où elle avait été reçue comme la personne qu'elle était plutôt que pour ce qu'elle avait fait. »

Karla Homolka a purgé la majeure partie de sa peine pour les meurtres sordides de Leslie Mahaffy et Kristen French au pénitencier de Joliette, au nord de Montréal.

Effectivement, peu de Québécois se sont intéressés à l'Ontarienne, avant que les médias ne se passionnent pour sa libération imminente. Seul un petit

groupe de curieux se sont manifestés pour sa comparution au tribunal, la semaine dernière.

L'évaluation psychiatrique de 2000 a été menée au Centre régional de psychiatrie de Saskatoon et faisait partie du dossier de la requête en faveur de conditions rigoureuses pour la libération de la détenue. Ces rapports, qui étaient confidentiels, ont été divulgués avec le consentement de Homolka.

Cette dernière, selon les rapports, a reconnu qu'elle pourrait avoir de la difficulté à s'ajuster à la vie hors de la prison à cause de ses années derrière les barreaux, et qu'elle pourrait avoir du mal à trouver un emploi. Elle s'est dite prête à faire n'importe quel travail légal, disant s'inquiéter de pouvoir assurer sa propre subsistance. Ses conditions de libération, cependant, lui interdisent d'occuper un emploi la mettant en contact avec des jeunes de moins de 16 ans.

Elle jouit d'une intelligence au-dessus de la moyenne. Elle obtient des résultats se chiffrant entre 131 et 134 aux tests de quotient intellectuel. Pour être considéré comme un génie ou un quasi-génie, le résultat doit excéder 140.

Elle a dit avoir l'intention de demander l'aide d'organismes comme la société Elizabeth Fry, qui a confirmé récemment avoir reçu une telle demande de sa part, et Life Line, une

autre organisation semblable. Karla Homolka a aussi déjà déclaré avoir l'intention de suivre une thérapie, ce qui fait d'ailleurs partie des conditions qui lui ont été imposées vendredi.

Une évaluation effectuée le mois dernier par le Dr Louis Morissette indique que la femme a obtenu un diplôme en psychologie de l'Université Queen's, mais qu'elle n'a pu poursuivre d'études en sociologie parce qu'aucun cours par correspondance n'était offert. Elle envisage de peut-être parfaire son éducation une fois libérée.

Lex-technicienne en clinique vétérinaire a aussi suivi des cours d'informatique et de français. Au cours de sa détention, elle a travaillé à la cuisine et a contribué à la traduction de documents.

Depuis son incarcération, elle est devenue végétarienne, un style de vie qui l'intéressait depuis son enfance, a-t-elle dit, mais qu'elle ne pouvait adopter alors qu'elle vivait avec son mari Paul Bernardo, qui purge une peine de prison à vie pour les meurtres des jeunes French et Mahaffy.

Elle assiste régulièrement aux réunions d'un groupe de soutien pour détenus, et mentionne sa famille comme autre réseau de soutien. Elle parle régulièrement à ses proches par téléphone — à sa mère, deux ou trois fois par semaine et environ deux fois par mois à sa sœur Logan.

RÉGION DE L'ATLANTIQUE
D'anciens employés de l'Agence du revenu avaient toujours accès à des renseignements

■ HALIFAX — Des mois après avoir quitté leur emploi à l'Agence du revenu dans la région de l'Atlantique, une poignée d'anciens travailleurs étaient toujours en mesure d'accéder à des renseignements personnels de contribuables, a conclu un organisme fédéral au terme d'une récente vérification. Ce problème de sécurité impliquait des codes d'identification et des mots de passe utilisés par les employés afin d'accéder à l'ordinateur central de l'Agence. Au moment de cette vérification, 26% des employés ayant quitté le ministère ou la fonction publique entre janvier 2002 et mai 2003 avaient toujours accès à l'ordinateur principal, selon le rapport rédigé par la Direction générale de la vérification et de l'évaluation de l'entreprise, document obtenu par la Presse canadienne. Les fichiers d'impôt de millions de Canadiens sont conservés dans l'ordinateur de l'Agence. La vérification a également permis de constater que l'ordinateur comptait 351 codes d'identification, soit un nombre deux fois plus élevé que celui des 170 employés de l'Agence travaillant dans l'Atlantique et ayant accès aux fichiers d'impôt. PC

Cet été, parlez pour rien.

Trois mois gratuits
Une économie de 75 \$

- > Appels locaux entrants illimités en tout temps
- > Messages instantanés, images et textes entrants illimités en tout temps
- > 100 minutes de jour, en semaine
- > 1000 minutes, soirs et week-ends

25 \$
par mois

Découvrez notre large sélection d'appareils



Abonnez-vous dès maintenant en composant le 1 888 945-FIDO (3436) ou achetez sur fido.ca

L'offre de forfait mensuel à 25 \$ prend fin le 2 août 2005 et est valide avec toute nouvelle activation, avec ou sans Entente Fido®. L'offre de trois mois gratuits s'applique aux frais mensuels de 25 \$ et est valide jusqu'au 2 août 2005 avec toute nouvelle activation du forfait mensuel 25 \$ avec Entente Fido. Les autres frais sont en sus. Les appels locaux entrants sont illimités à l'intérieur de la zone de couverture numérique de Fido. Sujet à la Politique d'utilisation équilibrable de Fido. Le service de Messagerie image peut être utilisé entre abonnés Fido seulement. Appareil compatible MMS requis. Taxes, frais d'interurbain, d'itinérance, de service 911 (50¢ par mois), d'accès au réseau (6,95 \$ par mois) et autres frais applicables en sus. Certaines restrictions s'appliquent. Fido est une marque déposée de Fido Solutions Inc.

LES MAGASINS

- Place Fleur de Lys (en face du Sears)
- Place Laurier, 2^e étage
- Galeries de la Capitale, 2^e étage

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Québec :

À nego

FUTURE SHOP

LA CIGARETTE

CROCK ELECTRONICS

Fidel Communications

teleplus

LE MONDE

EN BREF

BOLIVIE

L'Église intervient

■ LA PAZ — Des pourparlers entre les différents acteurs de la crise bolivienne, parrainés par l'Église catholique, ont évoqué avec insistance hier la possibilité d'élections législatives et présidentielle anticipées. L'Église mandatée pour une mission de médiation par le président Carlos Mesa a reçu depuis samedi les présidents du Sénat, de la Chambre des députés et de la Cour suprême qui ont tous évoqué cette hypothèse pour sortir de la crise, selon des sources de la présidence. Les groupes sociaux qui manifestent depuis deux semaines en Bolivie, menacent de laisser La Paz sans combustible, sans aliments et sans transports jusqu'à ce que le gouvernement et le Parlement adoptent une loi pour nationaliser les hydrocarbures. **AFP**

CHINE

Inondations funestes

■ PÉKIN — Le bilan d'une semaine de pluies torrentielles et d'inondations, calamités qui frappent chaque été la Chine, s'est alourdi à près de 300 morts et disparus, alors que la mousson ne fait que commencer, selon des chiffres publiés hier par la presse officielle. Les intempéries qui ont affecté plus de 17 millions de gens en particulier dans le sud du pays ont aussi causé d'importants dégâts matériels, a précisé l'agence Chine Nouvelle. **AFP**

RUSSIE

Démocratie absente

■ MOSCOU — Le prix Nobel de littérature Alexandre Soljenitsyne a fait une rare apparition à la télé publique



Alexandre Soljenitsyne

russe hier pour critiquer l'absence selon lui de démocratie dans son pays. « Nous n'avons rien qui ressemble à une démocratie (...) Avant tout, nous devons commencer à bâtir un système qui permette au peuple de diriger sa propre destinée », a déclaré l'homme de 86 ans. Son dernier entretien télévisé remonte à 2002. Soljenitsyne avait sévèrement critiqué le président Vladimir Poutine, lui reprochant de ne pas s'attaquer aux oligarques enrichis par les privatisations douteuses des années 1990. **AP**

CUBA

Messe de dissidents

■ LA HAVANE — Environ 60 dissidents de l'Assemblée pour la promotion de la société civile (APSC) ont participé hier à une messe en pleine rue sans interférences du régime castriste. L'office religieux qui a duré 15 minutes a été célébré par l'un des dissidents, Ricardo Santiago, qui s'est présenté comme un dignitaire grec orthodoxe, en présence de l'économiste Marta Beatriz Roque, de l'avocat René Gomez Manzano et de l'ingénieur Félix Bonne. **AFP**

SYRIE

Haro sur les Kurdes

■ DAMAS — Des Kurdes syriens ont été blessés hier à Qamichli, dans le nord de la Syrie, lors d'affrontements avec les forces de l'ordre, alors qu'ils manifestaient après l'assassinat d'un ouléma kurde syrien, dont la mort a été récemment annoncée, ont indiqué des responsables kurdes. La mort du cheikh Mohammad Maachouk Khaznaoui, disparu le 10 mai à Damas, avait été annoncée mercredi. **AFP**

KOWEÏT

Femmes conseillères

■ KOWEÏT CITY — Le gouvernement koweïtien a nommé hier deux femmes au conseil municipal, moins d'un mois après l'adoption par le Parlement d'une loi historique accordant le droit de vote et l'éligibilité aux femmes de ce petit pays du Golfe. Le premier ministre, Cheikh Sabah Al Ahmad Al-Sabah, a annoncé à l'agence officielle KNA que deux des six membres désignés par le gouvernement, sur les 16 du conseil municipal, étaient des femmes. Les 10 autres membres, tous des hommes, sont élus. Fatema Al-Sabah, membre de la famille royale et sous-secrétaire adjointe auprès du tribunal royal, et Fawzia Al-Bahr, ingénieure, deviennent les premières femmes à occuper une fonction politique publique. **AP**

VOTE POUR LE HEZBOLLAH LIBANAIS



Après la région de Beyrouth, la semaine dernière, c'était au tour des habitants du Liban-Sud de se rendre aux urnes, hier, comme cette membre du Hezbollah son bébé dans les bras, pour élire leurs députés au Parlement national. Alliés pour l'occasion, le Hezbollah et le Amal, grands favoris, se sont proclamés vainqueurs des 23 sièges en jeu dans cette partie du pays à majorité chiite, frontalière d'Israël. Les résultats n'étaient pas attendus avant aujourd'hui. Quatre heures après la fermeture des bureaux de vote, le numéro deux du Hezbollah, Cheikh Naim Kassem, et le président du Parlement sortant, Nabih Berri du mouvement chiite Amal ont dit avoir raflé tous les sièges en jeu dans cette région frontalière d'Israël. Auréolé de ses 18 ans de résistance armée à l'occupation israélienne, le Hezbollah, mouvement soutenu par la Syrie et l'Iran et considéré comme terroriste par les Américains, est tellement bien implanté au Liban-Sud que le scrutin d'hier faisait office de référendum: pour ou contre les choix politiques du parti chiite. **AP**

Saddam serait jugé sous 12 chefs d'accusation d'ici deux mois

■ BAGDAD (AP et AFP) — Le gouvernement de Bagdad veut juger Saddam Hussein « dès que possible ». Pour éviter une « perte de temps », l'ancien dictateur irakien ne répondra que d'une douzaine de chefs d'accusation, a annoncé hier un porte-parole du premier ministre Ibrahim Al-Jaafari, qui pense voir s'ouvrir le procès d'ici deux mois. Une annonce qui a provoqué l'étonnement des avocats de l'ancien dictateur.

Le gouvernement irakien n'a pas hésité hier à se faire le porte-parole des magistrats. D'après ces derniers, l'ancien président irakien pourrait être poursuivi pour près de 500 chefs, mais « il n'y a pas de raison de s'épuiser inutilement à le juger pour les 500 », a expliqué à la presse le porte-parole du premier ministre, Laith Kouba.

Aussi, a-t-il annoncé, les charges retenues contre lui seront réduites à une douzaine seulement. Des chefs « soigneusement documentés » dont les juges sont d'ailleurs « convaincus qu'il sera reconnu coupable pour tous », a ajouté M. Kouba.

Le porte-parole du chef du gouvernement dominé par les chiites n'a pas dit quels seraient les chefs retenus, se contentant de préciser que l'attaque

aux armes chimiques sur la ville kurde d'Halabja en 1988 dans le nord de l'Irak en faisait partie. Le 16 mars de cette année-là, l'attaque avait fait plusieurs milliers de morts et quelque 10 000 blessés. Une liste fournie par le tribunal compte 14 chefs, dont le gavage de la ville kurde d'Halabja.

Mais la façon de faire du gouvernement irakien soulève déjà les protestations des avocats de Saddam Hussein. « Il est illégal d'édicter des charges de cette façon contre le président irakien », a dénoncé l'un de leurs représentants, M' Issam Ghaznaoui. Pour lui, « les accusations doivent être formulées par la justice et les avocats doivent en obtenir copie ».

HAÏTI

Des centaines de marines réclamés

■ WASHINGTON (AFP et AP) — La détérioration des conditions de sécurité à Haïti, où au moins une vingtaine de personnes ont été tuées la semaine dernière, pousse l'administration de George W. Bush à se poser la question d'une nouvelle intervention militaire américaine dans ce petit pays pauvre des Caraïbes.

En fin de semaine, la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, a reconnu dans un entretien au journal *Miami Herald* qu'un « besoin de plus d'aide pour les élections » générales prévues en fin d'année pouvait être nécessaire. Elle a dressé un parallèle entre cette échéance à Haïti et les dispositifs retenus en Afghanistan et en Irak pour de récentes élections.

La flambée de violences qui vient de toucher Haïti est « troublante » et les Nations unies et les autres institutions qui aident Haïti à retrouver la stabilité « doivent examiner sérieusement si l'organisation des forces libas est adéquate », a ajouté M^{me} Rice.

Le *Washington Post* a dénoncé hier « l'échec » de l'ONU et du gouvernement de transition haïtien à stabiliser le pays. « Une nouvelle opération de secours pour ce pays est de nouveau nécessaire et ne peut probablement pas se faire sans l'aide de troupes américaines ». L'ambassade américaine à Haïti a déjà demandé à l'administration Bush d'étudier l'envoi dans la petite république des Caraïbes de quelques centaines de marines.

Des élections municipales doivent se dérouler le 9 octobre, suivies de deux tours de législatives et de présidentielles en novembre et en décembre.

Depuis la démission et le départ en février 2004 de l'ex-président Jean-

Bertrand Aristide, le pays n'a pas été stabilisé en dépit du déploiement à l'été 2004 de quelque 6700 Casques bleus et 1622 policiers internationaux, et d'une aide financière internationale conséquente.

Depuis l'été 2004, quelque 700 personnes ont été tuées dans des actes de violence, surtout à Port-au-Prince. Ces derniers mois, les enlèvements de commerçants, de directeurs d'école ou de simples citoyens se sont aussi multipliés.

Mardi, une attaque dans le centre de Port-au-Prince, attribuée à des partisans d'Aristide et visant un marché et un commissariat, a fait 10 morts parmi la population civile. Le même jour, un consul honoraire français a été tué par balles près de l'aéroport. Samedi, la police haïtienne a mené une opération de représailles fort critiquée dans le quartier du Bel Air, fief de ces partisans, qui a fait entre quatre et 18 morts. Une dizaine de maisons ont brûlé et des traces de sang et des impacts de balles étaient visibles sur la chaussée et les murs de ce quartier où vivent 300 000 personnes.

Pour des diplomates, il suffirait de peu de choses pour que les bandes armées qui terrorisent en toute impunité des quartiers de la capitale n'en viennent à contrôler des zones stratégiques comme l'aéroport et le port.

Mort de 20 soldats en Mauritanie

NOUAKCHOTT (d'après AFP) — Le ministre mauritanien de la Défense, Baba Ould Sidi, a confirmé hier que 15 soldats mauritaniens et cinq assaillants ont été tués lors d'une attaque samedi contre une base de l'armée dans le nord-est de la Mauritanie, ajoutant que deux soldats étaient portés disparus.

Cette attaque aurait été menée par le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) algérien, dont les hommes ont, selon lui, « exécuté de sang-froid des militaires faits prisonniers avant de prendre la fuite ».

Selon un communiqué de l'état-major de l'armée mauritanienne, publié hier, « des combats acharnés » ont eu lieu sur la base militaire à proximité des frontières de la Mauritanie, de l'Algérie et du Mali.

Cibles d'un coup de filet opéré dans les milieux islamistes depuis le 25 avril, une cinquantaine d'islamistes mauritaniens accusés de liens avec le réseau terroriste Al-Qaïda, à laquelle le GSPC a fait allégeance, sont actuellement incarcérés à Nouakchott.



Saddam Hussein

Londres gèle son référendum prévu en 2006

Deux semaines cruciales pour l'avenir de la Constitution européenne

■ BRUXELLES (AFP et AP) — L'Union européenne, sous le choc du rejet populaire massif de sa Constitution en France et aux Pays-Bas, va affronter deux semaines de fortes turbulences d'ici le Sommet de Bruxelles des 16 et 17 juin, qui devra trancher l'avenir du traité.

Le premier coup de semonce devrait venir de Londres, aujourd'hui, où le ministre des Affaires étrangères, Jack Straw, annoncera le gel du référendum, prévu au printemps 2006, jusqu'à ce que soit clarifié l'avenir du traité constitutionnel après les résultats néerlandais et français. Un tel geste va à l'encontre de l'appel lancé par le président de la Commission européenne, José Manuel Durao Barroso, aux dirigeants de l'UE de s'abstenir de toute « décision unilatérale » avant le sommet de la mi-juin.

La quasi-totalité des capitales se sont prononcées jusqu'ici pour la poursuite du processus de ratification du traité dans les 13 pays qui doivent en faire d'ici novembre 2006.

Jusqu'à présent, les gouvernements ayant l'intention d'organiser un référendum (ceux de Luxembourg, Copenhague, Lisbonne, Varsovie, Prague et Dublin) sont restés sur leur position, mais la décision de Londres pourrait ébranler les plus « eurosceptiques », comme le Danemark ou l'Irlande. La poursuite du processus est également soutenue par les pays s'étant déjà exprimés. Le chef de la diplomatie italienne, Gianfranco Fini, a ainsi insisté sur « l'obligation politique, juridique et morale » pour l'ensemble des 25 d'aller au bout des ratifications. À l'issue d'un dîner en tête-à-tête à Berlin, samedi, le président de la France, Jacques Chirac, et le chancelier de l'Allemagne, Gerhard

Schroeder, ont renchéri en disant que chaque pays avait « le droit et le devoir » de se prononcer sur le traité.

Cette rencontre voulait réaffirmer que le couple franco-allemand, même affaibli, comptait encore, alors que le premier ministre britannique, Tony Blair, partisan d'une conception plus libérale et moins politique de l'UE, en assumerait la présidence pour six mois à partir du 1^{er} juillet.

Car, au-delà de la décision de poursuivre la ratification, ce sont les conséquences des référendums français et néerlandais sur l'orientation politique et économique de l'UE qui seront débattues au sommet.

M. Chirac a appelé ses homologues « à prendre le temps nécessaire » pour analyser ces votes, tandis que le premier ministre des Pays-Bas, Jan Peter Balkenende, a souhaité un recentrage de l'Europe pour rassurer des citoyens inquiets du « toujours plus et toujours plus loin ». M. Balkenende a

rejeté une proposition allemande d'une réunion de crise entre les six pays fondateurs, signe d'un raidissement qui devrait se traduire dans les négociations sur le budget 2007-2013, où La Haye entend voir réduire sa contribution, la plus importante en termes relatifs.

LA SUISSE DIT OUI

Entre-temps, les électeurs suisses ont dit Oui hier à l'accord de Schengen/Dublin et à l'union civile des homosexuels, selon les résultats officiels des référendums organisés dans les cantons. L'entrée de la Confédération dans l'espace Schengen, qui prévoit une coopération accrue avec l'Union européenne en matière de police et d'asile, a été approuvée par 54,6% des électeurs (contre 45,4%), alors que le partenariat enregistré pour les couples de même sexe a été accepté par 58% des votants contre 42% qui s'y sont opposés.

ÉDITORIAL

Au suivant!



Jean-Marc Salvat

JMSalvat@lesoleil.com

Le Parti québécois est une machine à broyer ses chefs. N'est-ce pas du côté péquiste qu'on s'était le plus moqué — avec raison d'ailleurs — de l'arrivée d'un prétendu « sauveur » nommé Jean Charest à la tête du Parti libéral du Québec? Comme si quelqu'un avait à lui seul la capacité de changer le cours des choses... Le PQ admettra-t-il un jour qu'il est lui-même toujours à la recherche d'un « sauveur » qui saura réconcilier l'inconciliable, la frange la plus radicale du Parti et la vaste majorité de la population?

L'histoire se répète. Elle s'est en tout cas répétée cette fin de semaine au congrès du Parti québécois, où Bernard Landry a dû jeter l'éponge devant ses adversaires. Près d'un quart des délégués présents ont contesté son leadership. « Mon Dieu, gardez-moi de mes amis, mes ennemis, je m'en charge! »...

Parmi ceux qui ont refusé d'accorder leur confiance à Bernard Landry, il y a des partisans de Pauline Marois et de François Legault. Mais il y a aussi et surtout les éternels radicaux du Parti.

Le problème du PQ, c'est qu'il demeure à la merci de ses « purs et durs ». Ils sont peu nombreux, mais ils tiennent le Parti en otage. Bien des citoyens s'étonneront d'ailleurs d'apprendre que plusieurs d'entre eux doutaient des convictions souverainistes de Bernard Landry... Ils le trouvaient trop mou.

Ceux qui viennent de montrer la porte au député de Verchères oublient qu'ils ne recueilleraient eux-mêmes que très peu d'appuis s'ils se présentaient devant les électeurs.

À ce congrès, beaucoup de ceux qui se sont opposés à Bernard Landry étaient favorables à des gestes de rupture illégaux avec le reste du Canada. Les Yves Michaud et compagnie voulaient qu'on interdise l'accès des cégeps anglophones aux allophones. Deux propositions viciées, frelatées, heureusement rejetées.

Après le vote de confiance de samedi (ou plutôt de défiance), certains donnaient l'impression d'avoir joué avec le feu et de s'être brûlés les doigts. Mais il était trop tard. Ils ne sont qu'une poignée, mais ils ont déstabilisé le Parti.

Bernard Landry a pris la décision qui s'imposait. S'il était resté, son mandat à la direction du PQ serait vite devenu intenable. Les querelles internes auraient rapidement repris le dessus. L'option souverainiste en aurait pâti. En ce sens, sa démission (son « sacrifice », doit-il penser) est un geste d'honneur.

Rien de plus normal que les militants et les sympathisants péquistes souhaitent aujourd'hui que cet électrochoc produise des résultats positifs pour le Parti québécois. Mais de là à croire que cet énième psychodrame favorisera le mouvement souverainiste aux moments cruciaux, il y a un pas que les plus enthousiastes devraient s'abstenir de franchir.

Avec le scandale des commandites à Ottawa et l'impopularité du gouvernement Charest à Québec, la conjoncture n'a probablement jamais été aussi favorable depuis 15 ans au Parti québécois et au mouvement souverainiste. Et pourtant...

Le prochain chef sera aux prises avec les mêmes et sempiternelles difficultés que vient d'affronter Bernard Landry et, avant lui, Lucien Bouchard. Pour éviter d'être dévoré à son tour, le futur chef cherchera à rallier à la fois les militants les plus radicaux et la population en général. Une mission où tous, sans exception, se sont cassé les dents.

C'est la quadrature du cercle qui attend les prétendants au titre, les Gilles Duceppe, Pauline Marois, François Legault, André Boisclair et les autres.

Il va de soi que c'est maintenant d'une véritable course à la direction dont le PQ a besoin. Bernard Landry a commis une erreur en y faisant obstacle. Il aurait dû relever le défi lancé l'an dernier par Pauline Marois et François Legault. Le résultat du vote de confiance aurait peut-être été le même, mais la Saison des idées aurait au moins produit davantage de nouveaux fruits.

VOS RÉPONSES

@ QU'EN PENSEZ-VOUS?

Êtes-vous d'accord avec la décision de Bernard Landry de démissionner?

Chapeau, M. Landry!

Vous avez toujours été un grand militant, un homme de conviction, un homme de cause. Votre geste de samedi vous fait monter d'un cran de plus dans l'estime des Québécois. Vous souhaitez que le Québec devienne un pays; souhaitons que votre décision à la fois courageuse et généreuse contribue à raccourcir l'échéance de cet avènement. Vous avez su faire passer les intérêts supérieurs au-dessus des intérêts personnels. Quand 50% plus un des Québécois auront la même grandeur d'âme, le pays sera à portée de main.

Marie Bergeron
Charlesbourg

Ceux qui n'ont pas compris

Des péquistes, pour qui les intérêts politiques sont plus grands que la cause qu'ils sont censés défendre, ont montré la porte à Bernard Landry. Celui-ci n'était pas parfait, mais il y croyait jusqu'au dévouement. Avec l'appui de tous ceux qui disent y croire, il aurait pu livrer la marchandise. Quel que soit son remplaçant, il ne sera pas parfait et ne répondra pas aux in-

térêts politiques de tous. Le problème restera le même: regrouper suffisamment de Québécois dévoués à l'objectif fondamental plutôt qu'à leurs intérêts personnels. C'est la mesquinerie d'un certain nombre de Québécois (péquistes) qui les privent du pays souhaité par plusieurs. Peut-être ne le méritent-ils pas? Il faudra bien « tirer la ligne » un jour et l'assumer.

Émery Marcoux
Sainte-Marie, Beauce

Landry, le sage

Bernard Landry a pris une bonne décision en quittant la vie politique. Il en est venu à la conclusion, qu'avec un vote de confiance moins significatif que celui accordé à Lucien Bouchard, le grenouillage en coulisses aurait été malsain pour lui et son parti. Mais je souhaite que son action ne s'arrête pas là. J'estime qu'il est la personne toute désignée pour faire le tour du Québec pour promouvoir la souveraineté. Il symbolise le trait d'union entre Révolution tranquille et Québec moderne. Il lui fallait beaucoup de cran pour absorber toutes les critiques à son égard depuis les dernières élections provinciales, avouons que ce garçon a démontré beaucoup de caractère. En souhaitant M. Landry que vous restiez dans le feu de l'action, pour la suite de l'histoire et surtout pour la suite de notre histoire. Et bravo pour toutes ces années au service du Québec.

André Houle
Beauport

Il était temps

En tant qu'ancien collaborateur démissionnaire, maintenant à l'ADQ, j'ai appris le départ de Bernard Landry avec un soupir de soulagement.

Admirable moi, cet homme, par ailleurs d'ailleurs, n'était tout simplement plus en mesure d'incarner les aspirations du Québec d'aujourd'hui, que ce soit sur le plan de la question nationale, de l'intervention de l'État dans l'économie ou de la politique familiale. Malheureusement pour le PQ, l'importance de l'héritage de Bernard Landry est à la mesure de la difficulté qu'il aura à passer à autre chose. Il est à souhaiter que les citoyens du Québec se donnent, eux, plus de liberté.

Mathieu Santerre
Sillery

Tragique, mais...

C'est peut-être tragique pour certains membres du Parti, mais la politique étant la politique, Bernard Landry a enfin compris qu'il n'avait plus sa place.

Jacques Boucher
Charlesbourg

Hommage à la conviction

Concitoyen, je vous regrette déjà... Je ne composais pas toujours aisément avec la « velléité » que je percevais chez vous, depuis quelques années, en regard du projet d'indépendance du Québec. À telle enseigne qu'il me venait à l'esprit, à l'occasion,

M. Michaud contre le vote de blâme de l'Assemblée nationale condamnant ses propos sur la communauté juive. Ce dernier tentait alors d'obtenir l'investiture péquiste dans la circonscription de Mercier, à la suite du départ de Robert Perreault. Son insistance a eu raison de la patience de Lucien Bouchard. *Érit* Lucien Bouchard.

Retour à 2005... Une controverse linguistique était bien la dernière chose dont Bernard Landry avait besoin à l'approche de ce congrès. Yves Michaud lui en a donné une, en parrainant une résolution visant à interdire aux immigrants de fréquenter les cégeps anglophones.

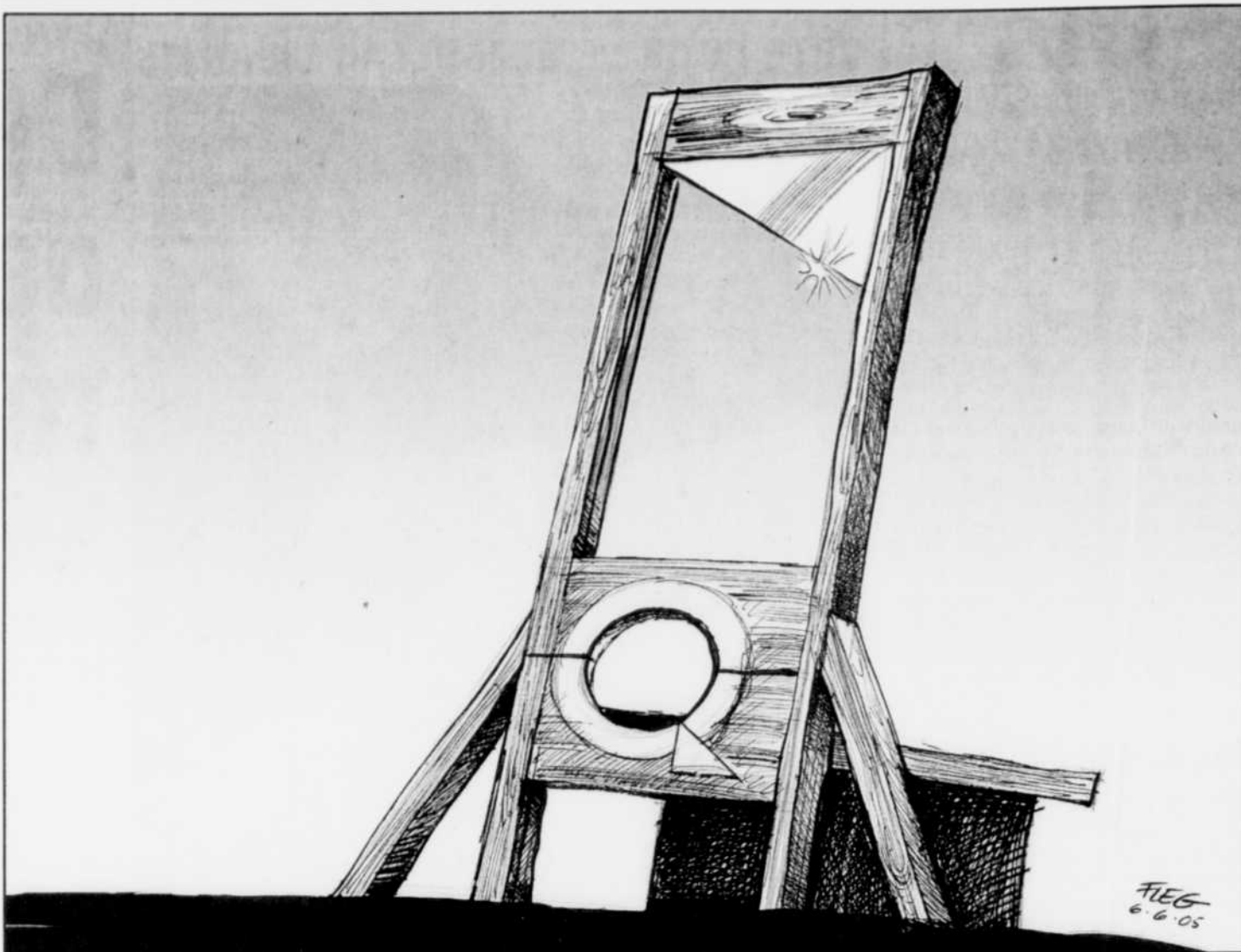
En théorie, la bataille du Robin des banques ne visait pas le leadership de Bernard Landry. En pratique, elle a incité un certain nombre de délégués à lui refuser leur appui, ne serait-ce que pour envoyer un message de l'aile orthodoxe et le priver d'une trop forte majorité.

L'influence de M. Michaud sur les résultats du vote de samedi a été moins grande que celle de François Legault et Pauline Marois, mais elle a été tout aussi réelle. Sylvain Simard a révélé hier que Bernard Landry serait peut-être resté s'il avait eu 78 ou 79 % des voix. Le scénario avait été discuté en groupe restreint. M. Landry aurait pris le temps de réfléchir, de consulter davantage. Mais à 76,2 %, un demi-point de moins que l'appui de 76,7 %



Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com



CHRONIQUE POLITIQUE

Landry au tableau de chasse d'Yves Michaud

accordé à Lucien Bouchard en 1996, le chef péquiste n'avait pas le choix.

Après le choc et la tristesse de samedi soir, on sentait un mélange de colère et de résignation hier matin au Centre des congrès de Québec. Colère à l'endroit de Pauline Marois qui a confirmé immédiatement son intention de solliciter le leadership du Parti. Colère également à l'endroit de tous les Yves Michaud du PQ, qui harcèlent les chefs de cette formation politique jusque dans leurs derniers retranchements, au nom de grands principes souvent déconnectés de la réalité.

Bernard Landry parti, les péquistes devront se trouver un nouveau chef. Pour le meilleur ou pour le pire? On ne saurait prédire. Mais un fait demeure: le Parti québécois rendra un bien grand service au Parti libéral s'il choisit son nouveau leader dès l'automne prochain. Les stratèges libéraux connaîtraient alors leur nouvel adversaire à la fin de 2005, au moins un an et demi avant les élections. Ce qui leur laisse amplement de temps pour remplacer Jean Charest par un Philippe Couillard si les tendances lourdes des sondages les destinent toujours à une défaite électorale.

Le Parti québécois sort profondément divisé de ce 15^e congrès national qui devait lui donner un nouveau programme et confirmer son leadership. D'autant plus divisé, que cette fois, il n'y aura pas de couronnement. Si Gilles Duceppe pose sa candidature, il devra livrer bataille. Et s'il gagne, il peut compter sur les Yves Michaud de ce monde pour lui faire la vie difficile.

à titre d'« explication », que vous aviez peut-être en main des informations — « bridantes » — non connues du plus grand nombre...

Car enfin, comme tout un chacun je connais bien vos convictions: profondes, sincères, inspirées, étayées, intègres, volontaires et « libérantes ». Ce qui me désole par-dessus tout cependant, aujourd'hui, M. Landry, et cela dit sans intention de condescendance vis-à-vis de quiconque, c'est que je ne vois nul citoyen actuellement, dans la Matrie québécoise, capable de reprendre les rênes de l'État instruit de ce dosage tout en équilibre qui vous définissait — lequel se voyait en votre personne incarné dans l'imbrication harmonieuse et vivifiante d'un authentique sens de l'État, d'un amour indéfectible du Québec, de solides convictions intimes, d'une puissante énergie et, ultimement, d'une haute compétence proprement politique.

Aussi, monsieur, un fils de la terre des Gaston Miron, des Félix Leclerc et des Jacques Ferron vous exhorte humblement, candidement même, à vous tenir en quelque sorte « en réserve de la République ». De manière, celle qu'il vous agréera, à ce que le Québec tout entier puisse être autorisé à continuer à se ravitailler à vos lumières.

M. Landry, la nation québécoise n'a pas les moyens de se priver de citoyens de votre qualité. Reconnaissance à vous, monsieur! Reconnaissance à votre labeur investi sans relâche depuis plus de 35 ans



ARCHIVES LE SOLEIL
Certains lecteurs qualifient de sage la décision de Bernard Landry de démissionner, samedi.

dans le progrès et la libération du peuple auquel j'appartiens. Mes hommages à votre charmante compagne s'entrelacent aux salutations respectueuses que je vous transmets dans un esprit de fièvre et cordiale fraternité.

Jean-Luc Gouin
Capitale nationale

M. Charest, qu'attendez-vous?

Avec un vote de 76,2 % d'appui, M. Landry a démissionné. Il faut donc logiquement que le gouvernement du Parti libéral du Québec démissionne lui aussi avec ses 77 % d'insatisfaction de la population...

Brigitte Letarte
Québec

OPINIONS

Chaises musicales

La famille souverainiste risque d'être confrontée à une double course à la tête du PQ et du Bloc québécois

Jean-Herman Guay

Université de Sherbrooke

Le départ de Bernard Landry, la très probable candidature de Gilles Duceppe à sa succession et la volonté de plusieurs d'éviter toute forme de couronnement à la tête du Parti québécois risquent de provoquer un véritable jeu de chaises musicales. En pratique, la famille souverainiste a de bonnes chances d'être confrontée à une double course à la direction au Parti québécois et au Bloc québécois. Avant de prédire qui occupera quelle chaise, il faut considérer le processus lui-même.

Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Bernard Landry se sont tous retrouvés à la tête du Parti québécois en ayant évité les aléas d'une course au leadership : ils se sont imposés en étouffant les autres ambitions. Deux facteurs ont favorisé alors ce mode de désignation : la force des hommes en cause et la crainte de la «chicane».



Jean-Herman Guay

Dans le cas présent, non seulement on ne veut pas de roi, mais à première vue aucun aspirant annoncé ne semble combiner toutes les qualités recherchées : Gilles Duceppe, le favori, est apprécié, mais cette évaluation positive et chaleureuse est récente. Il connaît peu les dossiers propres à la scène québécoise, il n'est pas un tribun et il ne suscite pas l'unanimité dans les rangs du Parti québécois. Aussi, depuis 1970, tous ceux qui sont devenus premier ministre ont d'abord fait leur classe comme ministre, à Ottawa ou à Québec, ce qui n'est pas le cas du chef du Bloc québécois.

De son côté, Pauline Marois a une longue expérience acquise dans différents ministères, mais son charisme est limité et ses gaffes mémorables. Si chacun a un profil intéressant, personne ne compte que des étoiles dans son cahier de politicien. Et la crainte de la «chicane». Historiquement chez les péquistes, on a toujours eu peur que les deux clans — les radicaux et les modérés — «antagonisent» davantage leurs différends au fil des multiples débats qui marquent une course au leadership. Pour les partis plus traditionnels, qui visent la gestion des affaires publiques sans porter par ailleurs un projet central qui détermine leur action, ces débats sont souvent salutaires. Ainsi, dans ces partis de «gestionnaires», il est rare que les lignes de fractures tournent autour d'une préoccupation unique et des «ennemis» dans un dossier, peuvent être «amis» dans un autre. Souvent ces partis gagnent même quelques points dans les sondages du fait de cette dynamique et de leur visibilité accrue dans les médias. Et parce que les li-

gnes de démarcation sont multiples, chacune est moins profonde et laisse moins de traces : la cicatrization est plus facile.

Pour les partis qui défendent une idée centrale — spécifique et hautement symbolique — ces débats peuvent produire des effets pervers et se transformer en un psychodrame : le projet lui-même peut devenir l'enjeu des rivalités. La gauche européenne en a souvent fait l'expérience. En d'autres termes, le Parti québécois pourrait offrir un spectacle où l'on ne se limite pas à se contredire, mais où l'on doit qualifier la posture de l'autre : «traître», «casse-gueule», «mou»... Plus encore, forcés à débattre, à trouver de nouveaux arguments ou des expressions plus porteuses les adversaires pourraient multiplier les coups de gueule et faire le bonheur d'une presse avide de manchettes tapageuses. Le débat pourrait aussi raviver des questions délicates pour l'instant endormies dans les mémoires : la monnaie, par exemple.

JEU DANGEREUX

Ce jeu de chaises musicales, provoqué par une double course au leadership, pourrait se révéler dangereux : la famille souverainiste est marquée d'une ancienne fissure que les chefs n'ont jamais réellement su colmater. Leurs efforts en ce sens trop souvent se sont soldés par un «putsch».

Obligés de se livrer à un jeu qu'ils n'ont pas connu depuis 20 ans, les souverainistes pourraient donc en venir aux coups. Mais l'analyse serait incomplète si l'on n'envisageait que le scénario le plus sombre. Les souverainistes pourraient aussi profiter des magnifiques occasions qu'entraîne cette situation inédite.

Renouvellement générationnel : autour des chaises convoitées une nouvelle cohorte de porte-parole pourrait émerger et même si elles ne gagnent pas, des figures peu ou mal connues pourraient faire valoir leur point de vue. On peut penser à Caroline Saint-Hilaire, François Rebello et Jonathan Valois, à Diane Lemieux ou Pierre Paquette aussi. La liste est impressionnante, à la fois au Parti québécois et au Bloc québécois.

Renouvellement du membership : le Parti québécois a déjà compté quelque 300 000 membres, mais aujourd'hui, et ce malgré des intentions de vote élevées, le Parti rencontre des difficultés de mobilisation, combinées à des problèmes financiers. Une course à la direction est souvent une grande occasion de faire le plein de nouveaux membres.

Renouvellement des idées : enfin, et surtout, une campagne au leadership peut être une occasion de changer le discours, l'argumentaire et les symboles. Les motifs pour faire la souveraineté dans ce présent siècle ne sont pas ceux des années 70.

En somme, à ce jeu de chaises musicales, les souverainistes devront adopter une éthique politique qui fera l'envie de leurs adversaires plutôt que leur joie.



La cote de popularité de Pauline Marois et de François Legault, deux aspirants possibles à la succession de Bernard Landry, n'était pas très enviable dans le dernier sondage CROP.

Le Parti québécois devrait délaisser la vieille garde

Réjean Pelletier

Département de science politique, Université Laval

Alta jacta est (le sort en est jeté) aurait pu dire Bernard Landry, qui aime utiliser des locutions latines, pour indiquer qu'il en était arrivé à la croisée des chemins et qu'il préférait démissionner plutôt que d'affronter l'opposition quasi continue — jusqu'à la prochaine élection et même après — du noyau de militants qualifiés de «purs et durs».

Quel constat peut-on tirer de cette démission pour le Parti québécois ? Tout d'abord, il importe de souligner que même le chef le plus charismatique et le plus populaire qui soit, comme l'était René Lévesque à son époque, est toujours soumis à l'œil inquisiteur des militants et à une fronde possible de leur part. Un appui des trois quarts d'entre eux n'a pas semblé suffisant à Bernard Landry pour diriger ce Parti avec confiance. Cela peut paraître incompréhensible à quelqu'un de l'extérieur, mais peut se justifier largement de la part d'un chef appelé à guider ses troupes vers la victoire. Lorsque le quart des troupes tire de l'arrière, il arrive un moment où le chef en dégage la seule conclusion qui s'impose : partir avant la bataille finale puisqu'un parti doit démontrer une forte unité interne pour affronter l'électorat avec succès.



Réjean Pelletier

On peut aussi ajouter dans la balance que Bernard Landry ne jouissait pas, au sein de la population, d'une cote de popularité aussi élevée qu'on pourrait le croire, même si elle était clairement à la hausse, comme l'a montré le dernier sondage CROP publié par LE SOLEIL et La Presse. Mais la cote de Pauline Marois et de François Legault, deux aspirants à la succession, n'était pas non plus très enviable. Et c'est encore pire du côté du premier ministre Jean Charest. La confiance à l'endroit des politiciens est en fait à son niveau le plus bas à l'heure actuelle aux deux paliers de gouvernement, fédéral comme provincial.

Le Parti québécois avait, lui, le vent dans les voiles, mais cette formation a le don de se «tenter dans le pied», particulièrement quand tout semble lui sourire : un gouvernement libéral à son niveau d'impopularité le plus élevé, une victoire qui s'annonce éclatante pour le PQ selon les derniers sondages et un éventuel référendum qu'il pourrait gagner. En considérant que les prochaines échéances s'en viennent rapidement, il reste que c'était pro-

bablement le meilleur moment pour le chef du PQ de tirer sa révérence. À la condition évidemment que la lutte qui s'annonce à la direction du Parti ne conduise pas à des déchirements internes impossibles à surmonter par la suite. Le PQ reviendrait alors à la case départ.

Il est difficile de prévoir qui prendra la succession de Bernard Landry. Plusieurs noms circulent déjà : Pauline Marois qui a annoncé sa candidature (déjà !) et François Legault qui devrait l'annoncer assez rapidement. Le troisième nom le plus souvent évoqué, celui de Gilles Duceppe, soulève quelques problèmes. Il a promis de faire la prochaine campagne électorale fédérale, ce qui le place actuellement dans une position très difficile, surtout si le congrès à la direction du Parti a lieu dès l'automne. Certes, les militants péquistes ne peuvent remettre en cause ses convictions souverainistes, mais sauront-ils toujours se plier à ses positions et ses directives jugées parfois trop autoritaires ? En outre, son départ laisserait orphelin le Bloc québécois qui, lui aussi, est sur une lancée largement victorieuse dans la foulée du scandale des commandites. Son départ pourrait-il ouvrir une «fenêtre d'opportunité» pour le Parti libéral canadien et être l'occasion d'un recul pour le Bloc québécois ?

Dans cette course qui s'annonce ouverte, il y a place pour un André Boisclair, qui incarnerait une certaine jeunesse, un Claude Bédard ou un Jean-Paul L'Allier qui eux auraient l'avantage du regard neuf. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive. Toutefois, un point me semble assez évident : l'électorat souhaite actuellement du changement et veut remplacer le Parti libéral au pouvoir sans être prêt à faire confiance entièrement à l'ADQ. Même si le PQ se présente comme la solution de rechange la plus crédible, l'électorat recherche en même temps des figures nouvelles à la tête du PQ qui ne soient pas toutes identifiées à la «vieille garde» du Parti. Est-ce à dire que Pauline Marois et François Legault sont d'ores et déjà déclassés ? Ce n'est certainement pas ce que pensent plusieurs militants. Pourtant, pour revenir au pouvoir avec force, le PQ doit aussi faire oublier en partie son dernier mandat (dans ses points les plus négatifs) et ceux et celles qui l'incarnaient.

Après la saison des idées, est-ce la saison d'un chef tout à fait nouveau, qui sortirait des sentiers battus (mais pas trop !) et qui apparaîtrait comme une figure associée à un renouveau au sein du PQ ? Probablement, mais il faut tenir compte des militants qui vont certainement veiller au grain. Qui donc est prêt ou prête à se sacrifier pour la cause et à se jeter dans ce qui semble être trop souvent une véritable fosse aux lions ?



Le départ de Bernard Landry pourrait avoir un effet domino sur le Bloc dirigé par Gilles Duceppe.

Le mal-aimé

Christian Dufour

École nationale d'administration publique

Il est difficile de ne pas faire le parallèle avec la mélodramatique démission de Lucien Bouchard en 2001 : même totale stupéfaction, même vide angoissant, même Parti québécois traumatisé et sous le choc après le départ brutal du «père».



Christian Dufour

Paraphrasant la Révolution française qui dévorait un à un ses enfants, c'est Louise Beaudoin qui notait hier que le Parti québécois venait de dévorer un autre de ses chefs. Mais une première différence avec 2001 saute aux yeux, qui en dit long sur le Québec et le PQ. Le départ de Lucien Bouchard, le bien-aimé, résulta de son incapacité à convaincre les Québécois de la nécessité de la souveraineté ; Bernard Landry, lui, quitta parce qu'il n'en peut plus d'être le mal-aimé de son parti et de son peuple, pendant qu'installée en tête des sondages, la souveraineté est de nouveau porteuse d'espoir pour beaucoup de Québécois.

Depuis un an, on a tous vu Bernard Landry durement critiqué par tout ce qui compte en politique québécoise, contesté au sein de son Parti de façon plus ou moins ouverte par les grands témoins Pauline Marois et François Legault, ridiculisé dans l'opinion publique comme un pathétique dinosaure s'accrochant au pouvoir. Après qu'il ait refusé d'ouvrir la course au leadership du PQ, on a tous vu Bernard Landry se battre encore et encore, contre vents et marées, pour se révéler finalement le plus fort, obligeant Marois et Legault à se rallier, alors que la souveraineté s'envolait dans les sondages et que le gouvernement libéral atteignait des sommets historiques d'impopularité. Mais ne voilà-t-il pas que, dans un revirement aux allures de tragédie grecque, dans un

congrès qui devait marquer la fin de l'épreuve, le tenace, le vigoureux, le solide Bernard Landry se brise : il abandonne la partie parce qu'il n'a pas eu ce 80 % d'appui qu'il s'était donné comme objectif, ces quelques dizaines de délégués qui ont mesquinement tenu à voter contre lui, même si la fronde ne menait plus nulle part.

Alors que ses opposants étaient au plancher, que le Parti et l'option redémarraient en force, Landry aurait pu rester avec ce 76 % d'appui dont avait dû se contenter Lucien Bouchard. Mais même les hommes d'État qui semblent les plus forts sont fragiles. Ce 76 % fut l'humiliation de trop, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase pour ce mal-aimé de la politique québécoise qui sera si difficile à remplacer.

Car c'est l'autre grande différence avec la situation créée par la démission de Lucien Bouchard il y a quatre ans : à l'époque, le PQ pouvait se replier sur sa force intrinsèque, sur la force de ce successeur naturel qu'était Bernard Landry. Or, au sein du PQ, il n'y a plus au-

jourd'hui de Bernard Landry, au sens figuré comme au sens propre. Au contraire, dès les premières heures hier matin, s'est ouverte une course au leadership dont tout indique qu'elle sera féroce, ne serait-ce que parce qu'elle a été trop longtemps retardée. En annonçant immédiatement sa candidature, Pauline Marois a crié haut et fort qu'on ne la mettrait pas de côté comme on l'a fait en 2001. On ne saura jamais ce qui serait arrivé si Bernard Landry avait ouvert, l'automne dernier, une course à la direction qu'il avait dans les faits beaucoup de chances d'emporter contre des adversaires en partie surfaits : dans ce contexte, 76 % de voix aurait constitué un triomphe.

Encore une fois, le PQ a manifesté son aptitude à se tirer dans le pied quand les choses commencent à bien aller. Il faut vraiment avoir la foi pour croire qu'une énergie nouvelle résultera d'une course au leadership où s'affronteront des candidats dont aucun n'a manifesté jusqu'à présent la force, voire le charisme limité, de Bernard Landry. Il est

révélateur que le favori de départ soit un Gilles Duceppe dont la langue de bois semble parfois la marque de commerce, sans expérience de gestion autre que la direction d'un Bloc installé à Ottawa dans une culture d'opposition et qui a bénéficié depuis deux ans d'une conjoncture politique exceptionnellement favorable.

On peut douter que le départ de Bernard Landry soit le début de la fin pour Jean Charest, comme certains semblent le croire. Au contraire, la période de vulnérabilité qui s'annonce pour une opposition officielle désormais sans leader, l'affrontement fratricide sans merci entre des candidats poursuivant de façon désordonnée leur «saison des idées» sur l'option souverainiste, offriront aux libéraux l'occasion de sortir de leur dynamique d'échec. Cela sera susceptible de détourner d'eux l'attention d'une opinion publique québécoise absolument sans merci ces temps-ci — scandale des commandites oblige — pour quiconque a le malheur d'être sous les feux de la rampe.

Les jeunes fumeurs de cannabis risquent de devenir schizophrènes, selon un psychiatre britannique

MONTRÉAL (PC) — Les jeunes qui fument du cannabis depuis l'adolescence risquent six fois plus de devenir schizophrènes, a exposé un réputé psychiatre britannique.

De passage à Montréal pour prendre part au congrès annuel de la Société canadienne de la schizophrénie, le Dr Robin Murray est convaincu que la consommation de cannabis est susceptible de déclencher la maladie chez les jeunes à risque.

Mais est-ce le pot qui cause la maladie ou la maladie qui encourage sa consommation? L'œuf ou la poule? Éternel débat. Depuis longtemps, les psychiatres sont divisés sur la question. Pour le Dr Murray, nul doute que le pot accélère les symptômes de schizophrénie.

Études en main, le psychiatre établit un lien étroit entre cette maladie, qui selon lui touche 1 % de la population, et le cannabis. «Jusqu'à tout récemment, on pensait que fumer du cannabis était inoffensif pour le schizophrène et qu'il était inutile de le priver d'un peu de plaisir et d'une drogue capable de réduire les symptômes et l'anxiété», a expliqué vendredi le coloré psychiatre, devant 300 personnes.

Mais voilà que les résultats d'une étude de plusieurs années auprès de 50 000 soldats suédois conscrits en 1969-1970 démontrent que ceux qui ont fumé de la marijuana plus de 50 fois avant l'âge de 18 ans ont été plus nombreux à souffrir de schi-

zophrénie. «Cette étude a été passée sous silence par les psychiatres», croit le Dr Murray.

Plus ils commencent à fumer tôt, plus les consommateurs s'exposent aux risques. «L'utilisation quotidienne ou régulière dès l'âge de 15 ans augmente les risques de psychose», ajoute le médecin. Parmi ces jeunes, seuls ceux qui ont une prédisposition génétique à la maladie sont menacés.

Mais comment détecter les personnes à risque parmi le nombre élevé de consommateurs de marijuana? «Ceux qui sont sujets aux *bad trips* sont plus à risque», répond le Dr Murray.

Les psychoses et la schizophrénie sont provoquées par les amphétamines, le cannabis et la cocaïne, des drogues qui augmentent le taux de dopamine.

Selon le Dr Murray, d'autres facteurs comme l'hérédité, la génétique, l'émigration, les grosses villes et les déménagements répétés peuvent aussi faciliter l'émergence de symptômes.

Pierre Lalonde, psychiatre montréalais et président du congrès, abonde dans le même sens. Le cannabis n'est qu'un facteur parmi tant d'autres.

Seuls les jeunes vulnérables à la drogue développent des symptômes à son contact. Pour cette raison, le psychiatre de l'institut Louis-H.-LaFontaine s'interroge sur le bien-fondé de la légalisation de la marijuana.

Malgré une accalmie, Chibougamau reste en danger

ANNE DROLET
ADrolet@lesoleil.com

■ Chibougamau a peut-être évité le pire en fin de semaine, mais la ville n'est pas encore tirée d'affaire. Vingt-quatre feux de forêt restent actifs aux alentours de la ville, dont neuf jugés préoccupants. Près de 60 incendies sont toujours en activité sur le territoire québécois.

Les interventions à Chibougamau sont concentrées au sol où une soixantaine de personnes s'affairent à sécuriser le périmètre. Les vents favorables, qui poussent les flammes vers l'extérieur de la ville, ont donné un bon coup de main aux pompiers. Robert Lemay, de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), espère maintenant que la pluie prévue pour aujourd'hui tombe enfin.

M. Lemay ajoute par contre que vu la taille des feux, ils ne seront pas éteints de sitôt. Les efforts déployés visent principalement les infrastructures, souvent liées à l'industrie forestière (camp forestier, pont, chemin de fer).

Plusieurs routes étaient encore fermées à la circulation au moment de mettre sous presse: la route 167 (de La Doré jusqu'à l'intersection de la rou-

te 113), la Route du Nord et un tronçon de la Route de la baie James (du km 324 au km 400). L'interdiction de circuler en forêt sur les territoires au nord du lac Saint-Jean et au nord de Baie-Comeau est maintenue. Elle avait été ordonnée vendredi matin.

RETOUR À LA VIE NORMALE

Le risque qui plane encore sur la municipalité de 9000 âmes n'a pas empêché la population de reprendre sa vie normale, et cela même si certains résidents viennent à peine de réintégrer leur domicile.

«Les gens se promènent en patins à roues alignées», image Mario Asselin, le porte-parole de la Ville de Chibougamau. Loin d'être apeurés ou de se plaindre des inconvénients qu'apportent les incendies, les résidents feraient plutôt des demandes à la mairie pour retourner en forêt. Les liens entre les gens sont tissés serrés. «On est capable de se parler et de se reconforter», expose-t-il.

Robert Lemay tient à préciser que tous les feux en activité ne sont pas attribuables à la foudre et qu'une vingtaine auraient été causés par l'homme. Plusieurs brasiers de la première heure ont été maîtrisés, alors que de nouveaux se sont ajoutés au bilan déjà lourd. La SOPFEU estime la superficie totale des incendies à 170 000 hectares.



Essais libres
TOYOTA



299\$

PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 4 155\$
OPTION 0\$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE
À LA LOCATION

À L'ACHAT
À PARTIR DE **24 585\$***



SIENNA 2005

1000\$ D'ACCESSOIRES TOYOTA GRATUITS
À LA LOCATION OU À L'ACHAT*

+

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
À LA LOCATION*

SUR TOUS LES 4RUNNER, HIGHLANDER, RAV4, SIENNA, SEQUOIA ET TUNDRA 2005



RAV4 2005

349\$

PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 4 961\$
OPTION 0\$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE
À LA LOCATION

À L'ACHAT
À PARTIR DE **30 000\$***

399\$

PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 6 936\$
OPTION 0\$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE
À LA LOCATION

À L'ACHAT
À PARTIR DE **36 900\$***



HIGHLANDER 2005



TOYOTA
un coup de cœur sans fin

VOYEZ DU PAYS
OFFRE POUR VOIR LE CANADA ATTENDU
Venez chercher votre guide
Routes et découvertes du Canada
chez votre concessionnaire

ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.
Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. *Offres de location au détail valables sur les modèles RAV4 2005 (HD20VM), Sienna 2005 (ZA30CP AA) et Highlander 2005 (HP21AP AA) neufs en stock. Première mensualité de 343,91 \$ (RAV4 2005), de 401,42 \$ (Sienna 2005) et de 458,95 \$ (Highlander 2005), taxes incluses, pour un terme de location de 48 mois exigibles au moment de la livraison. Offre de 0 \$ de dépôt de sécurité sur tous les modèles 4Runner, Highlander, RAV4, Sienna, Tundra et Sequoia 2005 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10 \$ (RAV4 et Sienna 2005) et de 15 \$ (Highlander 2005) du kilomètre excédentaire. Immatriculation et assurances en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location pour un terme de 48 mois ou à l'achat des modèles 4Runner, Highlander, RAV4, Sienna, Tundra et Sequoia 2005 neufs en stock. Les accessoires (taxes incluses) pour le Highlander 2005 (HP21AP). † L'offre de 1 000 \$ en achat d'accessoires Toyota est applicable à la location pour le RAV4 2005 (HD20VM), Sienna 2005 (ZA30CP AA) et Highlander 2005 (HP21AP) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1-888-Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 juin 2005 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Québec. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

TÉLÉPHONIE CELLULAIRE

Le Transcontinental recherche toujours un réseau

MARC LAROCHE

Collaboration spéciale

POHÉNÉGAMOOK — La population et les gens d'affaires du Transcontinental au Bas-Saint-Laurent, en ont assez et exigent que Bell Canada leur fournisse un accès cellulaire. Avant déjà essayé plusieurs refus, ils en appellent maintenant au CRTC.

« Aussitôt que l'on quitte l'autoroute 200 à Saint-Alexandre et que l'on circule vers Pohénégamook, via la route touristique des Frontières, la 289, il n'y a aucun signal cellulaire. C'est inacceptable de priver une population de ce service en 2005, où les technologies de l'information sont partout », affirme le président de la Chambre de commerce du Transcontinental, M. Mario Lainey.

Le simple fait d'être privé de cellulaire est suffisant pour décourager plusieurs touristes et hommes d'affaires de se rendre dans cette région à caractère très touristique, qui regroupe 8000 résidents. « La création d'un contexte favorable au développement du Transcontinental passe par l'implantation d'infrastructures modernes », disait M. Lainey en 2002. Trois ans plus tard, rien n'a changé.

« Nous avions peut-être trop misé sur une approche locale. Nous relançons le dossier en faisant cette fois appel à la Fédération des chambres de commerce du Québec et du Canada. Leur appui nous permettra de faire une demande directement au CRTC. J'ai rencontré la députée bloquiste Louise Thibault. Le processus est très complexe, mais nous considérons que notre population a droit d'avoir accès à ce service. »

Chez Bell, on estime qu'il en coûterait trop cher pour établir un réseau dans cette région. « Bell ne nous rappelle tout simplement plus. Nous aimerions bien savoir sur quelles études ils se basent pour dire cela. De concert avec la SADC, nous voulons réaliser la nôtre, afin de bien connaître l'estimation de ces coûts. L'organisme pourrait aussi présenter notre requête auprès de Développement économique Canada. Vous savez, il y a un coût pour nos travailleurs et employeurs qui sont privés de cellulaires. Certains ont dû équiper leurs véhicules de radio-téléphones et le procédé n'est pas toujours fiable. »

La MRC a appuyé la démarche. Une résolution a été expédiée récemment à la Conférence régionale des élus qui étudiera le dossier en juin.



60 000 citoyens ont déjà réclamé la tenue d'une étude d'impact environnemental et un moratoire sur le projet de Belledune.

La cause de Belledune prise en délibéré

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ **CARLETON** — Les juges Linden, Seaton et Charlo, de la Cour d'appel du Canada, ont pris en délibéré la cause opposant le gouvernement fédéral et la firme Bennett Environmental, entendue à la fin de la semaine et destinée à vérifier si le magistrat Sean Harrington avait raison, en août 2004, de ne pas soumettre l'évaluation de l'incinérateur de Belledune à un comité d'examen.

En mai 2004, 24 heures avant le déclenchement des élections, Ottawa avait soumis le projet d'incinérateur de Bennett à Belledune à ce comité d'examen parce que les données disponibles ne faisaient pas la preuve d'absence d'impact transfrontalier venant du complexe destiné à traiter des sols contaminés aux hydrocarbures et à la créosote.

Le gouvernement fédéral avait alors tenu compte des effets potentiels de l'incinérateur sur les communautés autochtones de la Gaspésie et du nord du Nouveau-Brunswick et sur la baie des Chaleurs, un territoire marin sous sa juridiction. Plus de 60 000 citoyens de

deux rives du plan d'eau avaient également acheminé une pétition au ministère fédéral de l'Environnement à l'automne 2003 pour réclamer la tenue d'une étude d'impact environnemental complète et indépendante et un moratoire sur le début d'exploitation du projet controversé.

Dans son verdict de l'été 2004, le juge Harrington avait statué que le ministre canadien de l'Environnement ne pouvait renvoyer le projet de Bennett à un comité d'examen parce que les documents sur lesquels Ottawa s'était appuyé pour prendre cette décision considéraient l'initiative de Bennett comme un « projet ».

Or, Sean Harrington est d'avis que la notion de projet ne s'appliquait plus au projet de Belledune à partir du moment où le gouvernement du Nouveau-Brunswick a livré le permis de construction de l'incinérateur, le 9 septembre 2003.

Tant les avocats du ministère fédéral de l'Environnement que ceux des citoyens de Belledune et des bandes autochtones de la baie des Chaleurs ont fait valoir jeudi que la notion de projet s'appliquait toujours sur une initiative dont le démarrage n'est pas chose faite.

« Il s'agit toujours d'un projet tant et aussi longtemps que l'incinérateur n'a pas reçu son permis d'exploitation, ce qui est la réalité. Nous avons aussi fait valoir que le permis de construction était contesté par le comité de citoyens

de Belledune et les bandes autochtones », aborde l'avocat Eric Gillespie, représentant les deux groupes.

Dans son verdict, Sean Harrington avançait que les opposants au projet de Belledune avaient fait part de leurs arguments à Ottawa trop tard, en les acheminant six semaines après la livraison du permis de construction du 9 septembre 2003. M^{re} Gillespie n'est pas d'accord.

« Quand le permis de construction a été émis, Bennett était encore en préparation de projet. Les études d'impact sur la santé et sur la qualité de l'air venaient d'être complétées. Avant le 9 septembre, Bennett était encore en train de définir le projet. Comment les opposants auraient-ils pu faire part de leurs inquiétudes, élever leur argumentaire de données techniques complexes avant de prendre connaissance du projet de Bennett. La compagnie a mis un an et demi à déposer son projet et les opposants n'auraient pas pu prendre six semaines pour en prendre connaissance et formuler leurs récriminations? C'était un très court laps de temps pour se préparer, et un délai très raisonnable », conclut Eric Gillespie.

L'incinérateur de Belledune n'a pas encore rassemblé assez de sols contaminés pour procéder à des essais de conformité et la firme Bennett se trouve au milieu d'un nombre impressionnant de litiges légaux et d'enquêtes.

MARCHÉ DE L'INFORMATIQUE

Pragtec fait son nid

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Une firme de Baie-Comeau, Pragtec, s'est dénichée une place au soleil du marché de l'informatique alors qu'elle vient de lancer sa gamme de logiciels Vigilus, destinée à automatiser la veille dans Internet, un travail habituellement fastidieux.

Vigilus se décline en deux options. Vigilus Plus a été spécifiquement conçu pour répondre aux besoins des entreprises en matière de surveillance de pages Web et de fichiers. « Vigilus Plus surveille les changements survenus dans les répertoires et les fichiers et envoie, à n'importe quel membre de l'entreprise, une alerte à chaque changement », a indiqué le président de Pragtec, Jacques Parent.

Le logiciel, qui se vend 595\$, peut faire une veille sur un nombre pratiquement illimité de pages et de fichiers. Il peut transmettre aux destinataires les changements de deux manières : par courriel ou par télécopieur. « Dans cette gamme de produits et de prix, c'est le summum, surtout en matière de capacité de diffusion d'informations », a poursuivi le président.

Pragtec a également développé une version grand public, Vigilus Smart, qui peut être téléchargée gratuitement sur le site www.vigilus.ca. « Il s'agit d'une espèce d'introduction à la veille et d'un moteur pour faire connaître Vigilus Plus », a enchaîné M. Parent.

Pragtec a mis trois ans à développer sa gamme de logiciels. Le produit a été particulièrement testé en France et en Belgique, où il est actuellement diffusé davantage qu'au Québec. Toutefois, l'entreprise a pu bénéficier pendant le développement du produit des commentaires d'un client tout proche, le Centre d'expérimentation et de développement de la forêt boréale (CED-FOB) du Cégep de Baie-Comeau.

« Vigilus fait la partie harassante du travail », a souligné la directrice du CED-FOB, Yvette Jean-Bernier, lors du lancement du logiciel. Notre centre de veille d'affaires existe depuis plusieurs années, mais nous sommes beaucoup plus performants depuis que nous avons Vigilus Plus. »

Pour la première année de lancement, Pragtec espère vendre 1000 exemplaires de Vigilus Plus et souhaite ensuite doubler ses ventes chaque année. Pour l'instant, l'entreprise entend se concentrer sur un logiciel de veille en français avant de voir trop grand.

Existe aussi
en version
cinq places.



Découvrez la Cadillac CTS-V, qui s'est imposée lors de la série du SCCA World Challenge GT, et profitez de toute la puissance de son foudroyant V8 5,7 L de 400 chevaux vous permettant de passer de 0 à 96 km/h en 4,6 secondes. Équipée de freins à disque ventilé Brembo de 14 pouces aux quatre roues et d'une suspension avec système de correction de la trajectoire StabiliTrak, cette berline quatre portes se démarque brillamment à tous points de vue. On dit qu'elle est la première Cadillac du genre et la plus rapide de sa catégorie*. Une performance dont cinq personnes peuvent profiter en tout confort.



Privileges Cadillac :

Programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km et service OnStar intégré au véhicule avec abonnement au plan Sain et sauf pendant un an.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire Cadillac participant, à gmcanada.com ou au 1 888 446-2000.

* Comparaison basée sur la performance d'accélération de 0 à 96 km pour les véhicules de la catégorie des berlines de luxe d'entrée de gamme (selon la segmentation canadienne).



NOUVELLE RACE

JAGUAR	
X-Type V6 2002, platine, 32 485 km	451,655\$ mois
X-Type V6 2002, quartz, 50 382 km	444,515\$ mois
X-Type V6 2003, rouge 27 050 km	443,415\$ mois
XX8 décapotable 2001, bleu saphir, 11 600 km	62 900\$
XJR 2002, vert anglais, 18 000 km	59 400\$
DESJARDINS	683-4451
AUTO COLLECTION	# 2267 ou 2270

Dodge Caravan 2005



Consommation
Ville: 12,2 L/100 km^Δ
Autoroute: 8,2 L/100 km^Δ

Achetez à

19 998\$*

- Moteur V6 de 3,3 L, 180 ch • Climatiseur • Boucliers assortis
- Régulateur de vitesse • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Habitacle pour 7 passagers • Radio AM/FM avec lecteur CD • Sacs gonflables avant à déploiement progressif
- Antidémarrage Sentry Key^{MD} • Porte-bagages de toit



Dodge Grand Caravan 2005

★★★★★ Cote de sécurité **5 ÉTOILES DE LA NHTSA** aux essais de collisions latérales^{Δ2}

Louez à

359\$[†]

par mois. Location
de **48 MOIS**

0\$

comptant
initial.

Lecteur DVD inclus!



Les mêmes caractéristiques que la Dodge Caravan avec en plus :

- Système de divertissement vidéo avec DVD
- Climatisation tri-zone avec chauffage arrière
- Roues d'aluminium de 16 pouces • 4 sièges capitaine
- Télédéverrouillage • Système de freins antiblocage
- Siège du conducteur à commande électrique
- Empattement plus long de 6 pouces avec espace utilitaire accru (23,3 pieds cubes/660 litres)

Également disponible avec le système de rangement

STOW'N'GO

La seule mini-fourgonnette à offrir 2 rangées de sièges complètement rabattables dans le plancher.

Dodge  **Caravan**

La mini-fourgonnette la plus vendue au pays

DREAMWORKS
MADAGASCAR
En salle seulement



Visitez votre concessionnaire Chrysler • Jeep • Dodge ou dodge.ca

FINANCEMENT OFFERT
EXCLUSIVEMENT PAR
Services financiers Chrysler

* Le prix comprend les allocations consenties aux concessionnaires et est établi pour la Dodge Caravan 2005 avec l'ensemble 28C + MWG. † Tarif mensuel pour 48 mois établi pour la Dodge Grand Caravan 2005 avec l'ensemble 28C + MWG. ‡ Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. * 1 Transport et taxes sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail des modèles Dodge Caravan 2005 et Grand Caravan 2005 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Véhicules à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Δ2 Tests de collisions frontales et latérales effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). Δ Basé sur les cotes du guide de consommation de carburant 2005 publié par Ressources naturelles Canada pour la Dodge Caravan 2005 seulement. MadagascarTM et © 2005 Animation Dreamworks L.L.C. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge du Québec

